

Mémoire de Géopolitique

Chef d'Escadron Jean - Frédéric SELLIER
Stagiaire GENDARMERIE
Collège Interarmées de Défense
7^{ème} Promotion – Division B

LA FRANCE PEUT-ELLE ENCORE EXISTER ?

APPROCHE HISTORIQUE ET PROSPECTIVE

FICHE DE PRESENTATION DE MEMOIRE

1 – Titre

La France peut-elle encore exister ? Approche historique et prospective.

2 – Auteur

Chef d'Escadron SELLIER Jean – Frédéric, Gendarmerie nationale, France.

3 – Date de rédaction

Février 2000.

4 – Division

B

5 – Nature du travail

Mémoire de géopolitique.

6 – Synthèse du document.

La France Etat – nation est le fruit d'une volonté géopolitique affirmée de façon continue pendant quinze siècles. Située à un carrefour, cette entité indépendante a été construite comme un projet raisonnable, s'affirmant contre des puissances rivales et appuyant sa sûreté sur des limites naturelles.

En cette fin du vingtième siècle, contaminée par l'illusion de la fin de l'Histoire, elle connaît la tentation renoncer à son indépendance dans la construction européenne et la sécurité atlantique.

Pourtant, disposant d'atouts moraux et matériels propres, elle peut participer de façon originale à la recherche de l'équilibre mondial, en étant présente dans quatre cercles de relations : l'Europe méditerranéenne, le Monde russo-slave, le Monde arabe et l'Afrique noire.

7 – Mots – clés

France, Europe, Afrique, nation, souveraineté.

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
1 – La France est le résultat d’une vision géopolitique persistante	p. 6
11 Une position à la fois vulnérable et favorable	p. 6
12 Des limites naturelles mises en valeur par une volonté raisonnable	p. 7
13 La naissance et le développement de l’Etat français : le souci de sûreté	p. 8
14 L’affirmation de la puissance face aux rivaux	p. 9
2 – L’illusion de la fin de l’Histoire	p. 11
21 L’avenir est-il sans ennemi ?	p. 11
22 L’abandon de la souveraineté dans la construction européenne	p. 12
23 La soumission dans la sécurité atlantique	p. 14
24 Bonnes intentions et vrais intérêts : nouvel ordre mondial, nouvel ordre européen	p. 16
3 – Des atouts réels pour affirmer une position originale	p. 18
31 La résurgence des ambitions allemandes	p. 18
32 Un magistère reconnu dans le monde entier	p. 23
33 Une puissance humaine et économique incontestable	p. 25
34 L’identité latine ou l’équilibre du continent européen	p. 27
35 La politique arabe indépendante : sécurité et coopération	p. 30
36 La protection des libertés africaines	p. 32
37 L’amitié russo-slave, source d’équilibre dans le monde	p. 33
Conclusion	p. 35

LA FRANCE PEUT-ELLE ENCORE EXISTER ?

APPROCHE HISTORIQUE ET PROSPECTIVE.

La France Etat Nation est le fruit d'une volonté géopolitique affirmée de façon progressive et continue pendant quinze siècles. Ne se désignant aujourd'hui plus d'ennemi précis et négligeant ses intérêts propres, sur le continent européen comme dans le monde, elle rencontre la tentation de dissoudre sa volonté dans des ensembles impériaux. Mais possédant les atouts moraux et matériels pour s'affirmer, elle peut, au sein d'un dispositif spécifique, prétendre jouer un rôle original et essentiel dans la recherche de l'équilibre mondial.

INTRODUCTION

La géopolitique étudie l'action menée par les Etats en vue de contrer et contrôler leurs concurrents, avec différents moyens : moyens diplomatiques, moyens militaires et moyens spéciaux. Cette démarche suggère une adversité qui met en péril l'existence des Etats, ou du moins leur aisance, et ne peut reposer que sur une volonté. L'adversité est manifestée par d'autres Etats ou d'autres communautés humaines, ne bénéficiant pas nécessairement d'un état propre, mais qui s'opposent plus ou moins fortement et directement à l'existence des entités rivales.

Pour approcher l'étude de l'histoire d'un Etat, cette discipline présente donc deux intérêts : celui de déterminer si le projet politique observé possède quelque chance de persister, en un mot s'il est viable ; ensuite, celui de distinguer au travers de la politique étrangère entreprise s'il subsiste une volonté réelle d'exister ou si, pour diverses raisons, le personnel politique de cet état a décidé de renoncer face à des puissances qu'il juge irrésistibles.

Or, aujourd'hui en France, et si l'on en croit un discours généralement admis, une grande partie du personnel de direction politique, en harmonie avec intellectuels, financiers, industriels et autres personnages influents, notre pays est désormais trop petit à l'échelle d'un monde sans barrières pour prétendre exister en tant que tel. Petit peuple noyé dans l'immensité démographique du monde, confinés sur un territoire exigu et sans ressources naturelles face aux réserves inépuisables d'autres continents, les Français ne pourraient plus prétendre à jouer un rôle spécifique sur la scène internationale.

Ces affirmations sont relayées sans réserve par la plupart des moyens d'information : par exemple, l'intégration progressive et inéluctable dans une structure politique européenne supranationale est désormais présentée comme une nécessité évidente, qui ne peut même plus être discutée par des hommes sensés ou honnêtes. Il suffit de se souvenir de la campagne médiatique précédant le référendum sur le Traité de Maastricht en France, campagne au cours de laquelle le débat de fond a été quasiment écarté ; les opposants au traité devaient faire preuve d'un courage intellectuel indéniable pour s'aventurer sous les étiquettes de passésistes, d'irréalistes et d'ennemis de la paix qui leur étaient destinées.

Par la suite, avec le Traité de Schengen, concernant la circulation des personnes, le Traité d'Amsterdam et l'instauration de la monnaie unique, des pans essentiels de la souveraineté nationale ont été abandonnés, ce qui est une rupture sans précédent dans l'histoire de la volonté d'exister de notre nation. Parallèlement, depuis une dizaine d'années, et plus

précisément depuis la Guerre du Golfe, les forces françaises n'ont été engagées à grande échelle que dans le cadre d'opérations internationales, sous un commandement étranger, même si des officiers français participaient aux grands états-majors ; en outre, les objectifs de ces interventions n'étaient que très rarement, voire jamais liés à nos intérêts directs. Or selon la sagesse politique anglo-saxonne, certes quelque peu cynique, une nation aurait plutôt des intérêts que des amis..

Tous ces indices permettent donc de penser sérieusement que l'Etat français ne met plus en œuvre ses moyens diplomatiques et militaires en vue de l'objectif essentiel qu'est l'existence souveraine de la nation dans de bonnes conditions. Sans doute convaincus, pour des motifs divers, que la France n'avait plus les moyens d'être une entité politique indépendante, ou n'avait plus de raisons d'y prétendre, nos responsables semblent négliger toute approche géopolitique relative à cette question. Celle-ci mérite pourtant d'être posée et examinée avec tout le soin et la prudence correspondant à l'enjeu : aucun peuple ne peut renoncer à son indépendance politique légèrement, sans motifs dûment établis. Pour nous soldats, cette question se révèle encore plus aiguë que pour quiconque : l'engagement qu'est notre métier, comportant l'éventualité d'infliger la mort ou de la recevoir, est une matière trop grave pour faire l'économie du sens de ces gestes. Il est difficilement concevable de demander à des hommes de peiner, souffrir, tuer et mourir pour des idées abstraites, des principes philosophiques généraux et généreux, sans lien direct avec l'intérêt de ce qui fait leur vie : une famille, des proches, une maison, une ville, un pays, les éléments concrets et charnels de l'existence.

La tendance à se fondre dans de grands ensembles impériaux est-elle donc une inévitable fatalité ? L'unanimité quasiment totalitaire devant cette tentation est-elle justifiée ? L'Histoire, en particulier celle de notre pays et de notre continent, n'a-t-elle plus de leçons à nous offrir ? Pour être juste, il faut préciser que certains hommes politiques minoritaires, certains auteurs, osent encore défendre l'indépendance de la France, plus ou moins timidement ou adroitement. Mais ils se placent la plupart du temps sur le terrain de l'attachement affectif à notre identité. Cette perspective est sans doute pertinente, tant il est évident qu'un soldat meurt plus facilement pour ce qu'il aime que pour les articles d'une constitution ou des taux d'intérêts. Cette argumentation, sincère sans doute, ne tient pas compte d'une analyse plus raisonnée qu'est l'approche géopolitique. L'une peut pourtant soutenir l'autre et mérite donc une réelle attention.

Or, à la lueur de notre passé, il apparaît évident que la France, dans les frontières que nous lui connaissons, n'est une donnée ni naturelle ni immémoriale, même si elle aujourd'hui plus que millénaire. Elle est donc le fruit d'une volonté politique inscrite dans la durée, le résultat d'un projet issu lui-même d'une vision géopolitique intuitive. A l'extrémité du continent européen, sur un emplacement à la fois favorable et vulnérable, elle possède des frontières essentiellement appuyées sur des limites physiques. Le souci de la sûreté et la nécessité d'affirmer la puissance face à des rivaux voisins ont déterminé cette construction qui nous paraît évidente tant elle est achevée.

Mais, en cette fin du vingtième siècle, persuadé à tort ou à raison, de n'avoir plus d'ennemi direct et dangereux, notre pays subit la tentation de se fondre dans de grands projets politiques (la construction européenne) et militaires (l'Organisation intégrée de l'Alliance Atlantique) dont elle ne maîtrisera la destinée que de façon très annexe. Cette intégration, qui nous soumet à de vrais intérêts cachés derrière de bonnes intentions, est-elle inévitable, voire justifiée ?

Sans rechercher une autarcie et un enfermement nationaliste aussi mortels que contraires à notre tradition historique, il convient de constater que nous détenons encore des atouts de

toutes sortes nous permettant d'occuper une place originale dans le monde. Les ressources humaines et économiques de notre pays, son prestige moral et culturel lui procurent une position bien plus avantageuse que ne le laisse penser sa seule dimension matérielle. L'Europe méditerranéenne, le monde arabe, l'Afrique noire et le monde slave sont des régions dans lesquelles des liens traditionnels nous permettent de prétendre à des alliances solides et fécondes. Notre exemple y est attendu et regardé, plus favorablement que celui de puissances efficaces mais souvent cyniques. Négliger ces potentialités pourrait avoir pour conséquence de précipiter notre disparition en tant qu'entité nationale et ne serait pas sans conséquence sur la paix du monde.

* * *

1 – LA FRANCE EST LE RESULTAT D'UNE VISION GEOPOLITIQUE PERSISTANTE.

Placée à l'extrémité du continent eurasiatique, la France est un finistère et un carrefour riche de potentialités, mais exposé à de nombreux risques. Les limites continentales, appuyées sur des obstacles physiques, ont été établies au cours des siècles au prix d'une volonté politique soucieuse de garantir la sûreté de l'espace national. Cette préoccupation s'est inscrite dans le contexte d'une rivalité politico-militaire avec des voisins puissants et plus ou moins hostiles.

11 – Une position à la fois vulnérable et favorable.

Lorsqu'on observe une mappemonde, l'île mondiale, comme certains géopoliticiens ont appelé l'ensemble Europe – Asie - Afrique, se détache comme un continent immense, aux formes découpées. Une pénétrente saute tout de suite aux yeux à partir de la façade occidentale : il s'agit de la Mer Méditerranée. La continuité terrestre Europe – Asie est à ce point évidente que la distinction entre les deux continents apparaît comme procédant de facteurs humains plus que physiques. L'Europe, fine et courte par rapport à l'Asie épaisse et trois fois plus longue, semble un petit appendice sans potentiel déterminant.

Appendice de cet appendice, la France n'est que le point terminal de ce vaste ensemble. Ouverte sur trois façades maritimes, extrémité de la terre avant un océan, elle constitue l'horizon et le terminus de tout déplacement d'est en ouest. Ceci est à la fois atout et faiblesse : atout car la position de carrefour est source de richesses matérielles et immatérielles, faiblesse car un carrefour est susceptible d'être conquis ou dévasté par tous les passagers. L'attrait de cette région réside donc dans sa position depuis la plus haute Antiquité, offrant des accès à la Mer Méditerranée, à l'Océan Atlantique, à la Mer du Nord et la Manche (un petit saut suffit aux neufs pour atteindre les îles du nord européen). L'histoire du peuplement de cette terre est celle d'une marche vers l'ouest de différentes peuplades : sur un substrat aux origines mystérieuses et anciennes, les Celtes fondent une société, la Gaule, dont nous verrons plus loin qu'elle s'étend bien au-delà des limites actuelles de la France ; les armées romaines conquièrent cet espace, qu'elles considèrent rapidement comme un passage vers le nord, c'est-à-dire vers la grande île de Bretagne, et vers le nord-est, la vaste et terrifiante Germanie. Dans ce dernier cas, la Gaule est un chemin emprunté à l'envers du sens initial, les conquérants ayant buté sur l'obstacle majeur de la grande mer aux débouchés lointains et inconnus.

Enfin, la dernière vague majeure de peuplement, constituée par les tribus germaniques, arrive également de l'est, plus particulièrement du nord-est. Cette vague se décompose en de nombreux épisodes : Suèves, Francs, Burgondes, Wisigoths, etc. Après des péripéties aussi variées que violentes, ces tribus s'établirent, mais ne furent pas les dernières à tenter leur chance sur ce pays, qui n'a alors aucune frontière précise. Les hordes mongoles furent repoussées par Clovis aux Champs Catalauniques, tandis que Charlemagne déploya une énergie incessante à contenir plus à l'est de nouveaux assauts, comme ceux des Saxons, qui sans lui, seraient sans doute parvenus en vue de l'océan. Dans le même temps, l'accès par le sud était emprunté : entraînés par l'étourdissante pulsion conquérante du nouvel Islam, les

arabo-berbères du Cheikh ABDERRAHMANE avaient été repoussés à mi hauteur du territoire par Charles Martel, l'un des fondateurs de la dynastie carolingienne.

Après une longue période de sûreté, œuvre des Capétiens directs pendant quatre siècles, le territoire fit à nouveau l'objet de convoitises, partiellement et provisoirement réalisées par la combinaison d'intrigues dynastiques et d'opérations militaires. Enfin, plus récemment, la France a été envahie à quatre reprises par les armées allemandes, en l'espace de 125 ans, entre 1815 et 1940. Du début de l'Histoire connue jusqu'à maintenant, cet espace français fut traversé, par les voyageurs, les commerçants, les touristes et les conquérants. Même aujourd'hui, alors que la dernière invasion militaire ne remonte qu'à soixante ans, une autre attraction se manifeste par l'immigration massive venue du sud, que certains comparent peut-être avec raison avec une invasion pacifique. Ce fait est partagé avec tous les pays développés, pour des raisons économiques, mais la situation géographique de la France la met en contact presque direct avec l'Afrique blanche et noire, principal réservoir de mouvements migratoires.

Cette position de carrefour, vers les mers et vers les terres, permet de développer les richesses de toutes sortes propres aux échanges, mais en fait aussi une plate-forme qu'il importe de contrôler. Entourés par la mer, aujourd'hui sur 3000 kilomètres de côtes, à la croisée de l'Europe du nord et de l'Europe du sud, au contact presque immédiat du monde arabo-musulman, les Français n'ont pas toujours pris conscience de la valeur géopolitique de leur position. D'autres s'en sont aperçus souvent mieux qu'eux et n'ont pas manqué d'y développer leurs tentatives de contrôle. L'Histoire n'est sans doute pas parvenue à son terme et pourrait révéler de nouvelles concupiscences.

12 – Des limites naturelles mises en valeur par une volonté raisonnable.

Dans ses frontières présentes, la France est contenue entre un océan, trois mers, quatre chaînes de montagne et un fleuve. Les limites maritimes sont : l'Océan Atlantique à l'ouest, la Mer du Nord et la Manche au nord, la Méditerranée au sud ; les limites dues au relief sont : les Pyrénées au sud-ouest, les Vosges, le Jura et les Alpes à l'est ; parallèlement aux Vosges, le Rhin sépare la France de l'Allemagne ; enfin, au nord-est, les repères physiques sont peu prononcés, puisque les Ardennes sont peu élevées et ne coïncident pas avec la frontière politique, tandis que la Flandre est une table de billard dont le prolongement naturel est le Brabant belge.

L'impression d'ensemble, nourrie par la vision traditionnelle de la géopolitique française, est celle d'un état inscrit dans un cadre inévitable, comme une gemme dans l'écrin fait pour elle. Pourtant, deux remarques s'imposent qui infirment cette évidence :

- fleuves, montagnes et mers sont aussi bien des opportunités de communication que des barrières,
- cette délimitation n'est pas immémoriale et s'est construite de façon très progressive.

Les fleuves avec leurs nautoniers, leurs ponts et leurs gués, les mers avec leurs marins, les chaînes de montagnes avec leurs cols, sont faits pour être franchis, et non pour arrêter les mouvements. Ils auraient donc pu être inclus dans l'ensemble, plutôt que partagés entre différentes entités politiques ; ils ont d'ailleurs été traversés dans les deux sens dès la plus haute antiquité. L'appui d'une frontière politique sur eux traduit donc une volonté raisonnée, une vision parfois intuitive, concrète toujours, en tout cas procédant de la

géopolitique. L'obstacle permet de délimiter sans ambiguïté, de franchir à loisir, d'arrêter au besoin.

De fait, un simple coup d'œil sur les cartes matérialisant le domaine français (faisons le partir des Mérovingiens à partir de Clovis, de façon conventionnelle), montre une évolution évoquant une croissance autour d'un noyau. Le monde celtique, premier peuplement bien connu et qui avait construit une société structurée, sauf dans le domaine politique, s'étend bien au-delà de ces limites : la Galicie est en Pologne, la Galice en Espagne, La Tène et Hallstatt sont des sites archéologiques aujourd'hui respectivement suisses et autrichiens, enfin les Gaëls et les Bretons vivaient au-delà de la mer. Il y avait entre ces peuples une unité de civilisation, poussée assez loin puisqu'ils partageaient des valeurs religieuses très semblables et parlaient des langues proches. Pourtant, aucun projet politique ne leur permit d'organiser l'espace dans la durée et avec un souci de puissance indispensable à la survie. Cette volonté fut le fait d'un autre peuple, mettant en valeur un potentiel humain jusque là inexploité dans ce domaine. Ceci nous amène à essayer d'identifier les véritables sources de l'Etat français en tant que vision géopolitique et à mettre en lumière les motivations de cette entreprise, c'est-à-dire le souci de sûreté en vue de la durée.

13 - La naissance et le développement de l'Etat français : le souci de sûreté.

Le territoire de la France, dans les contours que nous lui connaissons aujourd'hui, est essentiellement l'œuvre des Capétiens directs, Valois et Bourbons. Avant eux, les deux dynasties à qui l'on attribue les origines de la nation française, n'ont pas affiché ce souci de construire un espace aux dimensions modérées, mais garanti face à ses voisins et à ses rivaux.

Les Mérovingiens ont essayé surtout de survivre, même s'il est probable que certains d'entre eux ont eu l'intuition du potentiel que contenait cet emplacement du continent. Ils avaient à affronter des peuples concurrents, Burgondes et Goths, qui ceinturaient par le sud-ouest et le sud-est leur nouvelle implantation. Menacés également par les Alamans à l'est, ils avaient à conduire une véritable lutte pour la vie de structures politiques sommaires, mais dans un souci finalement géopolitique. On peut même dire d'eux qu'ils faisaient de la géopolitique à l'état pur, moins embarrassés de considérations diverses que les hommes d'état modernes.

Les Carolingiens font, quant à eux, une démonstration a contrario : prenant la succession de l'Empire romain, comme les Mérovingiens d'ailleurs (Clovis fut établi consul et patrice de l'Empire), ils tentent d'en reconstituer la démesure spatiale. Or cet empire carolingien se disloque en deux générations de princes : certes le Traité de Verdun qui partage en 843 le domaine entre les trois petits-fils de Charlemagne est le résultat des vieilles coutumes successorales germaniques, mais il s'est révélé très vite ingouvernable par ses dimensions. C'est du reste le lot de tous les empires, balançant entre, d'une part, une centralisation écrasante pour juguler la diversité des peuples et d'autre part, un libéralisme qui respecte cette diversité mais fait rapidement oublier à la périphérie l'identité du pouvoir. Ceignant la couronne de Charlemagne, Napoléon tenta une nouvelle aventure impériale, sous-tendue aussi par une vision idéologique universaliste, mais dont le succès fut encore plus bref que l'état des Ducs d'Herstal. L'état-continent s'est donc révélé non viable par ses dimensions. L'imperium de Rome s'exerçait sur des provinces de trois continents, Europe, Afrique et Asie, mais il ne dura pas dans son unité ; disloqué

en tant qu'Etat, il laissa néanmoins sur cet ensemble des traces durables, dont certaines jusqu'à maintenant, de sa civilisation.

Les Capétiens succèdent à ces expériences et savent en tirer les enseignements : il faut, selon eux, avoir une ambition suffisamment vaste pour être viable, assez raisonnable pour ne pas sombrer dans un cataclysme. Cantonnés dans l'Ile-de-France, le pré carré initial, ils ne sont que des barons élus par et parmi leurs pairs ; leur succession n'est même pas assurée, car leurs fils devront se faire reconnaître par le collège électoral jusqu'au XIIème siècle, même si cela devint rapidement une simple formalité. Pour consolider leur pouvoir et garantir la paix de l'avenir, il leur faut une assise territoriale suffisante, les distinguant des autres familles nobles. Ceci fut réalisé par la mise en œuvre d'une politique de conquête fondée sur les liens subtils et complexes de la souveraineté médiévale et de l'hommage. Le terrain bénéficiait d'une unité de civilisation favorable à cette entreprise : le peuplement est plutôt homogène et l'espace romain a permis la propagation du christianisme et de l'Eglise. Aussi, les peuples bientôt protégés par les Capétiens partagent des valeurs et un style de vie communs. La première réalisation géopolitique a lieu à l'intérieur du futur espace français, il s'agit d'une première phase dictée par la nécessité : construire un véritable Etat de dimension efficace. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'affirmation face aux concurrents apparut comme une nécessité.

14 - L'affirmation de la puissance face aux rivaux.

L'affirmation de la France, comme Etat pôle de puissance sur le continent européen, se confond avec l'histoire du pays depuis les Capétiens jusqu'à nos jours ou presque. Entouré d'autres puissances, par intermittence aussi ambitieuses que lui, le Royaume de France a dû sans désespérer entretenir une véritable obsession géopolitique de la survie. Avec une âpreté comparée à celle de notaires, les Capétiens agrandissent leur domaine, le fameux pré carré, pour s'imposer d'abord chez eux ; leurs successeurs sont ensuite confrontés aux appétits étrangers. Ecartons tout de suite les Croisades de cette perspective : sous-tendue par une véritable préoccupation spirituelle, elles ne sont pas à proprement une entreprise d'Etat et s'inscrivent dans une vision où le salut temporel du monde dépasse la simple perspective de la géopolitique nationale (même si elles ont participé à desserrer l'étreinte de l'Islam qui s'exerçait par le sud-est et le sud-ouest sur l'Europe chrétienne). Jusqu'au XIVème siècle, la concurrence est plutôt faible sur le continent. Philippe II Auguste écrase l'Empereur à Bouvines en 1214, ce qui marque d'une certaine façon la fin de la rivalité entre le Royaume et l'Empire pour cette période. Simultanément, prenant appui sur des constructions et des alliances dynastiques complexes, l'affrontement entre la France et l'Angleterre apparaît déjà par la tentative des Plantagenêt de s'implanter définitivement sur le continent.

La Guerre de Cent Ans, épisode majeur de cet affrontement, a presque vu la disparition de la France, en tant que réalité politique, épreuve plus grave et plus durable que toutes celles traversées depuis ; là se trouve d'ailleurs une leçon de courage et d'espérance. Le prince qui monte sur le trône une fois l'unité revenue fut obsédé d'assurer l'intégrité de la Couronne, c'est-à-dire du territoire ; par ses manœuvres sans scrupules pour réduire par exemple le dangereux Etat bourguignon, Louis XI gagne ainsi le sobriquet d'Universelle Aragne, bel hommage à sa clairvoyance et à sa pugnacité géopolitique.

On pourrait multiplier les exemples presque à l'infini sans être exhaustif, tant cette histoire de la France royale est celle d'un grand jeu à l'échelle continentale : contre

l'Angleterre, puissance insulaire et donc maritime ; contre l'Espagne, puissance maritime et parfois continentale quand elle fut réunie à l'Empire sous la couronne de Charles Quint (il est d'ailleurs intéressant de mentionner à ce titre l'alliance turque contractée par François 1^{er} pour rompre l'encerclement impérial, manœuvre à considérer comme purement géopolitique car perçue comme une véritable trahison à la Chrétienté) ; à l'issue de la Guerre de Trente Ans contre l'Empire à nouveau et par l'alliance surprenante des princes protestants (en effet, le Traité de Westphalie, conclu en 1648 par Mazarin au nom de l'enfant royal Louis-Dieudonné, assure avec une suprême habileté la souveraineté des princes germaniques, donc l'impossibilité d'unifier l'Empire).

Cette rivalité entre la France et ses voisins se distingue par plusieurs caractères :

- Les Souverains français n'ont jamais eu de prétention impériale sur le continent, contrairement à tous leurs rivaux ; c'est l'inauguration et l'entretien d'une tradition géopolitique française, essentiellement raisonnable, consistant à garantir un pré carré nécessaire à la survie confortable.
- Leurs rivaux ont tenté de s'emparer, par la conquête ou par l'abaissement, de cet emplacement qui contrôle les principaux accès occidentaux du continent.
- Cet affrontement s'est traduit par des conflits ouverts, mais aussi par une course à la puissance dans le monde entier ; la Guerre de Sept Ans peut être ainsi considérée comme une préfiguration des Guerres mondiales du vingtième siècle.
- Recherchant la sûreté et l'appui sur les obstacles naturels, les Rois de France se sont employés à conquérir et stabiliser les marches du Royaume.
- La participation à ce grand jeu a été léguée en héritage aux régimes successeurs de l'Ancien Régime, essentiellement avec l'Angleterre et l'Allemagne, unifiée et rendue ainsi à toute sa nuisance par les soins de Napoléon Bonaparte.

L'œuvre diplomatique et militaire de huit cents ans révèle une continuité rare dans l'histoire des Etats. Les Capétiens directs, Valois et Bourbons, sont confrontés à la nécessité de contrer leurs voisins, mais aussi de contrôler les accès de leur domaine. Leur intuition géopolitique, induite par la nécessité, est aussi rationnelle que raisonnable et construit un modèle précurseur d'Etat Nation.

* * *

2 – L’ILLUSION DE LA FIN DE L’HISTOIRE.

Les Etats existent uniquement parce qu’une volonté les fait exister : ils doivent pour cela contrôler un territoire et ses accès et contrecarrer leurs ennemis. Or il semble que la vision géopolitique officielle de la France écarte aujourd’hui la désignation d’ennemis précis ; dans cette position de confort, notre pays est ainsi tenté de renoncer à l’existence dans une Europe fédérale et sous contrôle de l’Alliance Atlantique. Des intérêts qui ne sont pas les nôtres pourraient se trouver derrière cette double intégration présentée comme nécessaire à la paix.

21 – L’avenir est-il sans ennemi ?

La nation est un concept exclusif, ou pour être plus précis inclusif – exclusif : elle distingue ses ressortissants des autres hommes et son territoire du reste du monde. Pour que cet espace peuplé vive et persiste, il faut une volonté qui rencontrera des volontés contradictoires. La tradition anglo-saxonne, citée par Churchill et illustrée depuis longtemps par la politique étrangère du Royaume-Uni, affirme que les nations n’ont pas d’amis, mais seulement des intérêts ; au-delà de ce cynisme éloigné de la conception française plus idéaliste, il faut bien reconnaître que si les nations ont des intérêts, elles ont donc des ennemis. Ceci est un fait objectif, même s’il est passé sous silence ; ne pas désigner d’ennemi précis n’empêche pas un pays d’en avoir. Il refuse seulement, par confort, par lâcheté ou pour toute autre raison, d’en prendre conscience.

On pourrait presque dire que l’ennemi désigné est une institution nécessaire pour un Etat. Il est mécaniquement inévitable que, prenant conscience de leur détermination politique, les nationaux identifient par la même occasion les ennemis de la collectivité. On pourrait même dire que l’ennemi désigné est un moyen pédagogique pour s’identifier soi-même. Dès le début de leur histoire, les Français se sont regroupés face à la menace des tribus germaniques orientales, des Huns, des Sarrasins, des Anglais, des Prussiens. Il y a donc deux composantes à la prise de conscience de l’identité : une positive et une négative ; ce que la communauté nationale est et ce qu’elle n’est pas. Eschyle dans les Euménides met côte à côte l’amour commun de la cité et la haine commune de ses ennemis. Les Grecs englobaient d’ailleurs le monde entier sauf eux dans un terme générique : les Barbares.

La géopolitique consistant, répétons-le, à contrer et contrôler, elle suggère que cela se fasse contre quelqu’un. De la même façon, elle amène à identifier sinon ses amis, au moins ses alliés. La tradition de la politique étrangère française s’accompagnant d’un aspect affectif qui la distingue de la posture anglo-saxonne, il paraît envisageable de demeurer fidèle à nos alliés anciens, surtout quand cette fidélité coïncide avec une communauté d’intérêts. Certes, cela peut nécessiter du courage et une prise de risque, mais cela peut aussi représenter un investissement sur l’avenir à moyen et long terme.

Or essayons de définir la doctrine officielle de la France depuis la dislocation du Pacte de Varsovie. Jusqu’en 1990, nous participions à une alliance créée de façon réactive, face à un ennemi déterminé. Occupant une place particulière, par exemple hors du dispositif de commandement intégré mais prêts à l’engagement commun, nous désignions l’U.R.S.S. et ses satellites comme l’ennemi évident. Du fait de notre passé colonial, nous avons un rôle

spécifique dans des régions comme l’Afrique, mais notre vision géopolitique était dominée par le souci de limiter l’influence du communisme dans le monde, aux côtés des membres de l’Alliance atlantique. Cette situation avait le mérite d’être claire, tellement l’ennemi était visible. Nous redoutions, comme tous les Occidentaux, une invasion militaire, dont tout permet de penser qu’elle a été sérieusement envisagée par l’ennemi. Mais désormais, dans le monde qui n’est plus simplement bipolaire (unipolaire ou multipolaire ?), il est indispensable de dénombrer les intérêts de la France et de désigner de façon expresse ce qui peut et ceux qui peuvent les mettre en danger.

Prenons donc un document officiel et qui n’est pas un simple discours circonstanciel, c’est-à-dire le Livre blanc sur la Défense. Il comporte six scénarios d’engagement des forces, donc de défense de nos intérêts avec les moyens extrêmes des armes, l’*ultima ratio* du Prince :

- *S1 : conflit régional ne mettant pas en cause les intérêts vitaux de la France.* D’emblée et de façon expresse, les intérêts essentiels de la France ne sont pas concernés par ce scénario.
- *S2 : conflit régional pouvant mettre en cause les intérêts vitaux de la France.* Ici, il est question des intérêts de la France, mais sans préciser qui pourrait les menacer.
- *S3 : atteinte à l’intégrité du territoire hors métropole.* Ce cas ne concerne pas directement notre analyse que nous avons limitée à la dimension métropolitaine.
- *S4 : mise en œuvre des accords de défense.* Ce cas peut s’inscrire dans une vision géopolitique si les accords passés répondent eux-mêmes à cette logique.
- *S5 : action en faveur de la paix et du droit international.* C’est un objectif soutenu par de hautes intentions morales, mais qui, sous mandat des organisations internationales la plupart du temps, ne correspond pas véritablement à un but géopolitique (ou du moins pas officiellement).
- *S6 : résurgence d’une menace majeure contre l’Europe occidentale.* Dans ce scénario, il est question de défendre les intérêts de la France, puisqu’elle fait partie géographiquement et par sa civilisation de l’Europe occidentale ; mais, ceci dans un contexte commun et non spécifique à la France.

En préalable, dans la chapitre premier, les intérêts fondamentaux de la nation sont invoqués : intégrité du territoire national, libre exercice de la souveraineté et protection de la population. Ceci constitue un plancher minimum qui, en revanche, ne fait pas allusion à l’indépendance, la notion de souveraineté pouvant tout à fait s’inscrire dans un ensemble plus vaste (fédération européenne) par exemple. La prudence semble avoir présidé au choix des mots en la circonstance. Il apparaît donc intéressant, à ce moment de notre étude, de rechercher quel est le positionnement diplomatique de la France en matière d’indépendance nationale. Notre engagement dans la construction européenne et notre récente participation à des opérations militaires interalliées de grande envergure pourront nous aider en cela.

22 – L’abandon de la souveraineté dans la construction européenne.

A la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, convaincus de la nécessité d’éviter à l’avenir un tel malheur général, des hommes se sont mobilisés, au sein de groupes de pensée, en Europe en vue de promouvoir définitivement la paix et l’unité. L’idée d’une union européenne, sans préciser sa forme avait été évoquée entre les deux guerres et prenait sa source dans des courants universalistes et pacifistes. Jean Monnet, présenté aujourd’hui comme l’un des fondateurs du projet européen, était déjà convaincu de l’opportunité d’une telle entreprise ; il n’est d’ailleurs pas inutile de signaler que, depuis les années vingt, il était

employé de la SDN, puis de groupes financiers anglo-américains. En outre, le 15 juin 1940, il rédigea à Londres un projet d'union franco-britannique prévoyant la fusion complète des souverainetés. Même si cette dernière vision ne se réalise pas sous nos yeux, ces faits éclairent l'engagement ultérieur de Jean Monnet d'une lumière particulière ; ils révèlent peut-être les objectifs véritables de ceux qui revendiquent sa succession.

En tout cas, même si la construction européenne a connu des échecs et des tâtonnements entre 1950 et les années quatre-vingts, elle se caractérise par une accélération depuis l'annonce du Marché unique de 1993. Les étapes se sont succédées depuis : Traité de Maastricht, Traité d'Amsterdam, monnaie unique. Ce dernier point est particulièrement significatif, car c'est une constante en science politique que le prince bat monnaie et que celle-ci est donc un critère de souveraineté. Or, la monnaie unique prévoit la fin des monnaies nationales, donc la fin des souverainetés nationales. Par ailleurs, le Traité d'Amsterdam, préparé par l'Accord de Schengen, engage ses signataires à abandonner le contrôle aux frontières de la circulation des personnes, c'est-à-dire qu'il supprime de fait les frontières qui sont, par définition des limites protégeant le territoire d'un Etat, donc tenues par des agents nationaux. Enfin, il faut signaler que dès à présent, près de 75 % des textes votés par les Assemblées parlementaires françaises sont des traductions et transcriptions de textes issus des instances européennes ; or l'Assemblée nationale est bien l'incarnation de la souveraineté nationale, selon la théorie politique du même nom qui inspira la Constitution de la Cinquième République aussi bien que les précédentes..

Enfin, désormais il est courant d'entendre les hommes politiques français appeler de leurs vœux une fédération européenne, sans savoir exactement ce que contient cette notion et si tous nos partenaires lui donnent le même sens. Le principal argument invoqué par les responsables, quand ceux-ci prennent cette peine, est la dimension désormais insuffisante de la France dans de nombreux domaines, insuffisance incompatible avec la survie de la nation. L'avenir serait donc fatalement marqué par une intégration dans de grands ensembles, dans le contexte désormais indiscuté de la mondialisation, voire de la globalisation. Cette unanimité est pourtant suspecte, comme toute idée triomphant dans l'absence de débat ; de plus, tous les grands engagements de la construction européenne pris depuis dix ans l'ont été par des procédés peu conformes à l'idéal démocratique pourtant considéré comme le fondement de l'édifice : référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht soutenu par une campagne de propagande générale excluant de façon déloyale toute contradiction, signature du Traité d'Amsterdam en 1997 sans recours aucun à la consultation populaire quand les conséquences sont d'une telle importance sur la souveraineté nationale. Ces épisodes constituent une utilisation à la hussarde des institutions démocratiques, quand elles ne sont pas simplement ignorées.

La future fédération européenne invoquée est une notion à la fois forte et nébuleuse : forte car elle est un modèle d'intégration inconnu dans l'histoire européenne, nébuleuse car elle ne s'accompagne d'aucune description concrète. Or la science politique définit habituellement une fédération comme une union d'Etats, indépendants les uns des autres dans un certain nombre de domaines régissant la vie courante, abandonnant leur souveraineté à l'autorité fédérale dans les matières où ils seraient moins efficaces, en général les grandes fonctions régaliennes. Ceci nous ramène également à la notion de dimension efficace de l'entreprise, point sur lequel nous reviendrons plus précisément dans la troisième partie. Or, le Traité d'Amsterdam prévoit le vote à la majorité qualifiée dans de nombreux domaines, ce qui, à la différence du vote à l'unanimité, constitue également un abandon de souveraineté de la part des nations en faveur de l'ensemble ; en outre, suscitée par le souci d'efficacité au profit des

plus gros, cette mesure est contraire à la tradition de droit international de l'égalité des Etats, quelle que soit leur taille. Cette évolution nous fait nous interroger sur la compréhension qu'ont nos voisins, en particulier l'Allemagne désormais immense à tous égards, de cette intégration et du rang respectif des partenaires dans ce projet.

Après les hésitations et les tâtonnements de trente-cinq ans, le projet européen s'oriente résolument vers une intégration politique qui marque la fin de l'histoire de France à court ou moyen terme. Cet objectif, rarement bien expliqué par ses promoteurs, convaincus ou suiveurs, est toujours justifié officiellement par la taille désormais inadaptée au contexte mondial de l'Etat Nation France. Cet engagement est donc le principal volet diplomatique de la géopolitique française depuis maintenant une quinzaine d'années. Que peut-on dire à présent du volet militaire, que nous essaierons d'identifier au travers des derniers engagements majeurs des forces françaises ?

23 – La soumission dans la sécurité atlantique.

La France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, est présente militairement dans différentes régions du monde, soit dans ses possessions outre-mer, soit dans d'anciennes colonies, spécialement en Afrique noire. Cette situation lui impose de conduire des opérations d'ampleur limitée, parfois strictement nationale, afin de protéger ressortissants et intérêts français dans ces zones. Néanmoins, la France a participé à plusieurs opérations de guerre d'envergure au cours des années 1990 dans un contexte interallié : Guerre du Golfe, crise du Kosovo. Les opérations de maintien de la paix sont beaucoup moins parlantes dans notre perspective, car elles répondent chez nous à une tradition éthique plus qu'à une véritable politique de défense des intérêts directs ; pourtant, ce fait révèle une position d'exemple qu'occupe la France dans le monde, ce qui fera l'objet d'un examen plus détaillé dans notre troisième partie. En ce sens, elles ne sont pas totalement sans signification d'un point de vue géopolitique, mais portent moins de sens que les deux engagements offensifs qui retiennent notre attention.

La Guerre du Golfe fut engagée, en 1991, sous commandement interallié, en fait américain, contre un de nos partenaires moyen-orientaux. Des résolutions de l'O.N.U., obtenues à l'arrachée par le gouvernement américain, donnaient une justification juridique à l'intervention, cadre dont la fragilité ne trompait pas grand monde. Nous fûmes donc amenés à combattre l'Iraq, avec lequel nous entretenions des relations diplomatico-commerciales particulières dans la région ; cette relation initiale avait l'avantage de favoriser un état laïque dans le contexte général de l'Islam arabe, combattant l'Iran chiite intégriste. Le fonds idéologique révolutionnaire du parti BA'AS était alors chez Saddam Hussein largement surpassé par le pragmatisme géopolitique, ce qui fait que le projet d'unité arabe rêvée par Michel AFLAQ, fondateur syrien du parti BA'AS, disparaissait sous les seuls objectifs d'une puissance régionale. En outre, la participation de la Syrie à l'opération fut obtenue au prix d'un abandon du Liban au contrôle syrien. Or, le Liban fut depuis le mandat français, et bien après son indépendance, une pièce maîtresse de notre dispositif diplomatique au Proche-Orient. Le résultat de cet engagement coûteux est donc pour nous le suivant : perte d'un partenaire diplomatico-commercial, l'Iraq ; affaiblissement d'une relation aux forts sous-bassements affectifs et riche de potentiel, avec la livraison du Liban à son voisin peu scrupuleux ; renforcement de l'Arabie saoudite, dont la loyauté envers l'Occident est largement subordonnée à la défense de ses intérêts économiques et à la promotion de l'Islam

intégriste, ce qui n'est pas sans conséquence sur notre sécurité nationale et européenne (en effet, l'implication du Royaume saoudien dans la guerre civile algérienne par fourniture de moyens et dans la déstabilisation des Balkans au profit des nouveaux Etats musulmans ne fait aucun doute). On peut donc légitimement s'interroger sur le profit réel retiré de cet engagement militaire majeur, dans lequel nous n'avons aucune initiative et qui a vu jouer à nos unités, à la valeur indéniable, un rôle supplétif. Le prestige diplomatique, politique, intellectuel et moral de la France s'en est trouvé fort diminué auprès de l'ensemble des peuples arabes, ce qui ne peut être sans conséquence sur une éventuelle politique de coopération et de sécurité en Méditerranée, c'est-à-dire aux portes de notre territoire.

Selon la même perspective, recherchons les profits géopolitiques que l'on pourrait apercevoir après notre participation à l'offensive contre la Serbie, lors de la crise du KOSOVO. Cette démarche serait prématurée pour parvenir à une analyse exhaustive, les faits remontant à peine à 1999. Néanmoins, certaines données sont suffisamment enracinées dans les dix-neuvième et vingtième siècle pour nous orienter dès à présent.

Pour résumer, nous avons dans ce cas également, participé de façon supplétive, à l'attaque contre un Etat souverain, sans déclaration de guerre et sans cadre juridique, pour l'empêcher de traiter à sa guise une affaire essentiellement intérieure. En outre, l'organisation intégrée de l'O.T.A.N. s'est révélée à cette occasion comme étant l'instrument d'une puissance hégémonique, alors que cette intervention sortait largement de la destination initiale de l'Organisation. Plusieurs remarques sont donc possibles à l'issue de cette crise :

- L'offensive contre un Etat souverain d'Europe orientale, aux frontières reconnues, à l'occasion d'une crise principalement intérieure, est un précédent inquiétant, et ce malgré l'affichage de motivations morales et humanitaires. La superpuissance, les Etats-Unis, s'est donc affirmée comme capable d'imposer au continent européen et aux Etats, choisis selon des critères si illisibles qu'ils peuvent paraître arbitraires, sa vision du monde sans débat réel.
- L'initiative, d'un bout à l'autre de la crise, a appartenu aux Etats-Unis et à leur relais principal dans la région Europe, l'Allemagne réunifiée ; le Deutsche Mark est d'ailleurs la monnaie ayant cours actuellement dans le KOSOVO occupé par la force internationale. Malgré de timides tentatives pour encourager la médiation russe, la France a donc disparu, à cette occasion de la scène diplomatico-militaire européenne et mondiale (elle a fourni en plus de moyens militaires la logistique des rencontres de Rambouillet) ; ou plutôt elle s'est positionnée sur ce théâtre comme entièrement soumise à un pôle d'intérêts, les Etats-Unis et son allié allemand, telle un acteur exécutant les directives du metteur en scène.
- Il paraît difficile d'envisager, à terme, une autre issue que la partition du KOSOVO de la République Fédérale de Yougoslavie, partition sans doute provisoire avant le rattachement à une grande Albanie. Or l'Albanie est une alliée traditionnelle de l'Allemagne dans la région (rappelons la participation massive des Albanais aux combats du Troisième Reich dans la division S. S. Skanderbeg au cours de la Seconde Guerre Mondiale) ; par ailleurs, le développement d'un grand état musulman, le deuxième après la République de Bosnie, est-il véritablement conforme à une politique de sécurité vigilante de notre part, surtout quand cet état est une plaque tournante du trafic d'héroïne à destination de l'Europe et sous le contrôle de puissantes mafias ?
- La Serbie, depuis son émancipation du joug ottoman (cette servitude a d'ailleurs été marquée par l'étroite participation des Albanais, convertis souvent par intérêt à la religion de l'occupant turc, à la répression et à la persécution anti-serbe), a trouvé un allié solide auprès de la France. Celle-ci joua du reste un rôle éminent, à la fin de la Première Guerre

Mondiale, dans l'établissement de la grande Yougoslavie. Cohérente avec l'alliance russe recherchée et obtenue à la fin du dix-neuvième siècle, cette démarche constituait une prise de pied dans l'espace désorganisé par la disparition des Empires austro-hongrois et ottoman. Cette alliance ancienne, reposant ici également sur le prestige intellectuel et moral de la France, est à présent durablement et gravement compromise : le dispositif français dans la région a donc été abaissé au profit des pions allemands.

Le faisceau d'indices réunis, après examen de notre participation militaire à ces deux dispositifs importants, nous amène à conclure que notre pays s'engage depuis près d'une dizaine d'années dans une démarche d'abandon de liberté militaire au profit d'une organisation supranationale dont les objectifs ne sont pas nécessairement les nôtres. Le Général De Gaulle avait décidé la sortie de la France de l'organisation intégrée en 1966, prenant définitivement conscience de la perte d'indépendance que représentait concrètement notre participation. En outre, l'Alliance était initialement un dispositif réactif, destiné à protéger le monde occidental contre la menace du communisme mondial. Celle-ci ayant perdu toute consistance sérieuse, l'Alliance aurait dû sinon disparaître, au moins voir ses structures se modifier vers plus de liberté des signataires ; au lieu de cela, la domination américaine y est affirmée plus que jamais et l'Alliance s'étend jusqu'aux pays d'Europe orientale sur lesquels aucune menace majeure extérieure ne pèse plus. Comment ne pas voir dans cette évolution l'émergence d'un instrument de domination militaire, au service d'objectifs politico-économiques ? Dans ce contexte, quelle sera la place d'un pays comme le nôtre s'il ne manifeste aucune volonté d'exister ? N'est-il pas voué à disparaître en tant qu'entité propre et à voir ses intérêts subordonnés à la réalisation de ceux des puissants du moment ?

24 – Bonnes intentions et vrais intérêts : nouvel ordre mondial, nouvel ordre européen.

Le nouvel ordre mondial, proclamé par Georges Bush à la chute de l'Union soviétique, est essentiellement perçu comme s'accompagnant d'une promesse de sécurité et de prospérité mondiales, sous le contrôle bienveillant de la superpuissance américaine. En ce sens, il constitue un avatar supplémentaire du mythe de l'Age d'Or à venir. Le contexte serait celui d'une préoccupation morale généralisée, ayant le bonheur du monde pour objectif, le tout se substituant à l'ancien modèle de cynisme ou de pragmatisme : en un mot l'idéal succédant à la géopolitique. Selon les promoteurs de ce paradigme, une démocratie universelle devrait se mettre en place, les frontières disparaissant progressivement et naturellement sous l'effet du primat économique. En ce cas, plus besoin d'Etats, en Europe ou ailleurs, puisque un système mondial prendra en compte la défense de chacun, procurant au plus grand nombre l'emploi et la sécurité. Or, peut-on soutenir avec lucidité et honnêteté que le monde est aujourd'hui plus sûr qu'il y a dix ans ? Certes une grande menace, celle d'une invasion soviétique vers l'ouest, a disparu, de même que celle d'un affrontement nucléaire entre les deux grandes puissances. Pourtant, les conflits se sont entre temps multipliés ou dévoilés, à la faveur de la disparition d'un pôle de puissance. Le respect de la personne humaine n'est pas un souci également partagé dans le monde, et si les échanges économiques semblent s'intensifier, les laissés pour compte, même dans nos pays européens, se multiplient.

A l'ère démocratique, au cours de laquelle se mesuraient deux conceptions, semble avoir succédé ce que l'ancien dissident Zinoviev appelle l'ère post-démocratique : une superpuissance, dominant seule la scène internationale, ne rencontre aucun contrepoids, aucun

« contre-rôle », et peut donc mener une politique étrangère conforme à ses intérêts propres, grâce au soutien d'un appareil militaire sans rival et d'un système industrialo-financier inégalé. Est-il donc raisonnable d'imaginer que, pour la première fois dans l'Histoire, une empire, de dimensions énormes, dont les appétits ne rencontrent aucun obstacle notable, échange ses préoccupations géopolitiques contre des buts moraux et mette ses moyens au service de la justice universelle ? En fait, le droit et l'argument humanitaire ne feraient-ils pas partie du dispositif, armes de propagande dans la panoplie diplomatico-militaire ? Persuader les autres nations qu'elles ne peuvent plus exister par elles-mêmes et que le triomphe du droit passe par la soumission à la puissance du moment fait partie de tout discours impérial. Le fonctionnement du Tribunal Pénal International (T. P. I.) pour l'ex-Yougoslavie semble être une illustration évidente de cette attitude : les individus faisant l'objet de poursuites à l'occasion de la guerre de Bosnie sont presque tous des Serbes, quasiment aucun musulman bosniaque n'étant mis en cause ; or, il est établi que des crimes de même intensité furent commis dans les deux camps, mais les Etats-Unis et leurs alliés allemands ont joué la carte musulmane contre la Serbie, liée à la Russie et à la France. Ainsi, l'adversaire géopolitique est non seulement vaincu militairement et diplomatiquement, mais aussi définitivement discrédité dans l'opinion publique des anciens alliés. L'action du T. P. I. révèle une dévotion de tous les moyens possibles à la poursuite de buts géopolitiques, dans ce cas précis, le contrôle de la zone Balkans.

Il est également intéressant de distinguer la relation ambiguë entretenue entre les Etats musulmans et les Etats-Unis. Il est irréaliste de soutenir, comme Samuel HUNTINGTON, l'idée d'un monde réductible à quelques civilisations profondément cohérentes et dont les contacts seraient comparables à ceux des plaques tectoniques. Néanmoins, il paraît difficile de négliger la solidarité existant au sein de certains ensembles, comme l'OUMMA, communauté des Croyants de l'Atlantique à la Mer de Chine. Pragmatiquement conscients de ce fait, les décideurs américains semblent entretenir avec le monde musulman une relation véritablement équivoque : acceptant d'être désignés parfois comme le Grand Satan (considérant sans doute cela comme une part du feu), les Etats-Unis ménagent, voire favorisent, une part de l'humanité dont les ressources pétrolières et le marché de consommation s'accompagnent d'une incapacité définitive et structurelle à émerger de façon significative. La construction d'Etats musulmans dans le sud-est de l'Europe, dans une quasi continuité territoriale avec l'allié turc, la coopération avec l'Arabie saoudite, ayant d'ailleurs déterminé partiellement la mobilisation de la coalition de 1991, font partie de cette approche de laquelle les vrais intérêts de l'Occident européen sont très éloignés.

Dans cette vision globale, où les intérêts des puissances quantitatives dominent, il semblerait que la France ait quelque difficulté à s'imaginer une place : réduite à une portion démographique vraiment congrue de l'humanité (60 millions sur 6 milliards soit 1 %), ayant une superficie quinze fois inférieure à celle du Brésil et dix-sept fois à celle de la Chine, affichant un Produit National Brut 1,5 fois moindre que celui de l'Allemagne et 5,6 fois que celui des Etats-Unis, la France peut être présentée par certains comme une entité désormais inefficace et vouée à s'intégrer dans un ensemble politique, militaire et économique parmi d'autres anonymes. N'a-t-elle donc plus rien d'original à apporter au monde et ne peut-elle donc plus choisir son destin ? Une telle conclusion sans débat paraît plutôt rapide et réduit les relations mondiales à de simples confrontations comptables, autant dire assez brutales. Il est évident que notre pays n'est plus une grande puissance par la quantité, comme elle a pu l'être dans l'Europe de l'Ancien Régime ; aussi est-ce dans le domaine de la qualité qu'il convient de rechercher les atouts qu'il possède.

3 – DES ATOUTS REELS POUR AFFIRMER UNE POSITION ORIGINALE.

A nouveau confrontée à l'ambition allemande de dominer l'Europe sans partage, la France dispose d'un prestige moral reconnu et d'un potentiel tant humain qu'économique qui lui permet de prétendre à une position éminente dans le monde. Partie intégrante, par sa civilisation, de l'Europe méditerranéenne, elle doit conserver pour sa sécurité une politique arabe indépendante, rester fidèle, par intérêt et par éthique, à ses amitiés africaines et promouvoir, pour l'équilibre et la sécurité du monde, des relations de confiance avec le monde slave.

31 – La résurgence des ambitions allemandes.

La chute du Mur de Berlin a permis la réunification allemande, attendue par les Allemands depuis 1945. Cet événement, survenu en 1990, fut en soi une issue heureuse pour le peuple allemand, puisque l'unité est l'aspiration légitime de toute nation depuis le dix-neuvième siècle. Pourtant, ce fait n'est pas sans conséquence pour l'Europe toute entière ; on peut même dire qu'il s'agit d'un véritable bouleversement pour l'espace compris entre l'Océan Atlantique et l'Oural, voire au-delà. Les conditions d'un nouvel affrontement entre les deux puissances continentales de l'histoire européenne sont encore réunies. Mais si les milieux de décision allemands semblent en être persuadés, du côté français la démarche ne s'inscrit pas dans le même état d'esprit : le pragmatisme germanique, soutenu par une idéologie nationale quelque peu irrationnelle, rencontre l'idéalisme français préoccupé d'universalité.

Du neuvième au dix-neuvième siècle, l'Empire allemand exista sous la forme du Saint Empire Romain Germanique. Partie orientale de l'Empire carolingien, héritage de Louis le Germanique au Traité de Verdun, il constitue déjà un espace immense ; sa position centrale en Europe en fait naturellement le pivot de la puissance sur ce continent. Contrairement à la France, il n'est pas un carrefour vers l'extérieur et entre les civilisations, mais la plate-forme entre les quatre points cardinaux de la civilisation européenne : la Ligue Hanséatique traduit ses possibilités de développement vers le Nord, l'épopée des Chevaliers Porte-Glaive et des colons dispersés dans toute l'Europe orientale illustre la marche vers l'Est (Drang nach Osten). Le Nord et l'Est sont donc les terrains de l'expansion germanique, qui n'y rencontra que peu de résistance de la part des Royaumes slaves, souvent faibles et instables. La poussée vers l'Ouest, c'est-à-dire vers le domaine français, a été beaucoup plus timide jusqu'aux temps modernes. Vaincu à Bouvines en 1214, l'Empereur Othon semble avoir ramené avec lui et légué à ses successeurs la conviction, qu'à l'Ouest, un centre de puissance fort empêchait toute entreprise heureuse. Le pouvoir impérial fut régulièrement nominal et ne présentait aucun danger face à un Etat stable et doté d'une volonté affirmée.

Lorsque la couronne impériale échut à Charles Quint, François 1^{er} vit aussitôt le danger de ce pouvoir réel encerclant le Royaume par le sud-ouest et l'est et la domination qu'il risquait d'exercer sur l'Europe entière. Il eut donc recours à l'alliance contre-nature avec la Sublime Porte musulmane, ce qui apparaissait comme une véritable trahison pour la Chrétienté. L'épisode suivant le plus marquant fut celui de la Guerre de Trente Ans conclue par le Traité de Westphalie. Soucieux d'interdire la réunion des Habsbourg d'Espagne et d'Autriche, Louis XIII et Richelieu soutinrent la rébellion des princes protestants. Le Traité confirmait la souveraineté française sur les TROIS-EVECHES (Metz, Toul et Verdun), ce qui permettait de

réaliser la sûreté par la consolidation des marches orientales du Royaume. En outre, l'affirmation de la liberté des princes partisans de la Réforme, mesure destinée à diluer la puissance de l'Empire de façon durable, pouvait apparaître ici également comme une trahison de la part du Roi Très Chrétien à l'égard de son obligation de défense de la foi catholique. La quête du Royaume des Cieux se trouvait à surpassée par des soucis bien géopolitiques.

Charles Quint avait rêvé d'un empire universel, successeur de l'idéal carolingien. Mais ruiné par la Guerre de Trente Ans, l'Empire devait désormais oublier cet idéal démesuré. François II renonça donc à la Couronne impériale en 1608, d'autant plus qu'un nouveau pôle de puissance émergeait depuis le dix-huitième siècle avec la Prusse protestante. Une combinaison de facteurs, idéologiques, politiques, religieux et géopolitiques, aboutissaient donc à la modification de l'équilibre ancien, chèrement acquis, et faisait ressurgir l'affrontement du Royaume et de l'Empire, du point d'entrée de l'Europe contre le verrou central. Les idées des Lumières, mises en œuvre en France et répandues dans toute l'Europe par les armées révolutionnaires et napoléoniennes, initièrent une revendication nationale généralisée sur tout le continent. Ce fait provoqua la dislocation des empires, mais aussi la fédérotation des énergies autour de nouveaux pôles de puissance ; l'identité allemande s'exprima à ce moment et trouva une réalisation dans l'entreprise d'unification des Hohenzollern. Le 18 janvier 1871, le Deuxième Reich fut proclamé dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles. Si les circonstances de cet événement sont, selon certains, fortuites, il est difficile malgré tout de ne pas y voir un symbole aux références tant historiques que géopolitiques : le pôle de puissance central recevant son acte de naissance politique dans l'édifice siège du pôle occidental qui avait travaillé à son abaissement deux siècles auparavant. Après la chute de l'Empire prussien protestant et pragmatique, le Troisième Reich, animé par une doctrine occultiste délirante, réactiva les objectifs géopolitiques pluriséculaires. Les données géopolitiques apparaissent donc comme des constantes qui servent de support aux contingences successives, mais qui sous-tendent finalement toute action d'un Etat soucieux d'exister ; or l'existence des Etats est essentiellement subordonnée à leur volonté d'exister. En ce sens, tout Etat, né de la violence comme le remarquait Machiavel dans le « Prince », et ceci parce qu'il émerge d'un affrontement de volontés contradictoires, servant des intérêts divergents, est autoproclamé et n'a pas à attendre de reconnaissance préalable d'autrui pour être.

Avant de s'engager plus loin dans une intégration européenne accompagnée d'une perte de souveraineté, il importe de savoir si les facteurs géopolitiques traditionnels de l'Europe ont été modifié de façon à faire disparaître la lutte entre les deux carrefours. La France et l'Allemagne ont-elles entrepris un rapprochement dépourvu d'arrière-pensées et surtout donnent-elles le même sens aux mots ? L'Allemagne, rétablie dans sa position de puissance, conçoit-elle l'axe franco-allemand dans un esprit d'égalité entre les Etats, ou s'agit-il seulement pour elle d'asseoir sa puissance sans susciter de résistance chez ses voisins ? Sommes-nous donc en train d'assister à la naissance du Quatrième Reich, avec l'aide de moyens essentiellement non-militaires pour l'instant ? Différents indices pourront nous aider à élaborer un début de réponse, indices recueillis parmi les récentes réalisations et actions de l'Europe, mais aussi dans les discours des milieux influents de l'Allemagne.

Le premier domaine qu'il semble important d'explorer est celui des idées : quelle représentation les Allemands se font-ils de leur nation, quels fondements donnent-ils à son existence ? Il faut remarquer tout d'abord que la conscience allemande est récente et ne remonte qu'à la seconde moitié du dix-huitième siècle. Luther, en déclenchant la Réforme, introduit l'individualisme dans la pensée allemande, ce qui amène chacun à l'exaltation de

son moi. En même temps, il proclame la distinction définitive des domaines temporels et spirituels, exonérant de l'examen de moralité les actes, dès lors qu'ils s'inscrivent dans le cadre de l'obéissance au prince. Au dix-huitième siècle, Fichte élabore, dans le sillage de cette pensée, ce que l'on pourrait appeler l'individualisme ethnique allemand, c'est-à-dire l'exaltation de l'individu collectif. Hegel appelle ensuite le Maître qui pétrira cette pâte, qu'est l'Allemagne, tandis que Novalis imagine que la Nation allemande régènera le continent entier en se régénérant elle-même. Pourtant, simultanément avec cette illumination messianique, les auteurs allemands expriment un complexe d'infériorité, trahi par leur admiration effrénée de la France et de sa civilisation. Une telle approche de l'identité induit donc chez les Allemands une tension intérieure, entre le Ciel et l'Enfer, entre l'Idéal et la Réalité brutale. La différence de potentiel est nécessaire à tout mouvement, mais si elle est trop importante, elle provoque la destruction des machines. Cette insupportable tension se manifeste dans toute l'histoire moderne allemande par des sursauts de violence dont tous ses voisins ont eu à souffrir.

En outre, il convient d'examiner la conception allemande de l'identité : alors que l'identité nationale française s'est forgée dans la durée par un jeu complexe d'allégeances politiques, sociales, spirituelles et culturelles (ce qui en rend très difficile la définition sommaire et ne permet pas de dire à bon compte ce qu'est un français), la pensée politique allemande a eu très vite recours à des critères simples et matériels : la langue et la race. Selon cette approche, qui parle allemand est allemand (« Là où l'on parle l'Allemand subsiste une nostalgie du Reich » disait JAHN en 1814), et là où est un allemand est l'Allemagne (ce qui en repousse les frontières jusqu'au Kazakhstan depuis la déportation par Staline des Allemands de la Volga). Cette conception a été illustrée par les revendications du Troisième Reich en faveur du rattachement des Sudètes, ayant pour effet de démembrer la République Tchèque. La race, notion fort hasardeuse à délimiter, fut une autre composante proclamée de l'identité allemande. Les excès criminels du Troisième Reich ont montré les dangers d'une telle perspective, et à quel point cette pensée était extérieure à la tradition française.

Est-il donc permis de penser que l'Allemagne a renoncé aux fondements de cette idéologie nationale ? Quels sont les discours tenus aujourd'hui dans les milieux politiques et intellectuels allemands, quelle est la politique étrangère adoptée par l'Allemagne sur le continent européen ?

Pour commencer, il n'est pas inutile de remarquer que la géopolitique est une discipline, à défaut d'être une science, aux origines largement germaniques. Ratzel et Haushofer en sont les pionniers, proclamant tous deux la volonté de puissance et développant la notion de Lebensraum (espace vital) pour le second. « Science allemande au service de desseins allemands », selon Aymeric CHAUPRADE, elle apparaît comme l'approche rationnelle, presque scientifique, de la politique étrangère d'un Etat prétendant à la puissance continentale, voire mondiale. Confrontée au manque de structures solides de l'espace germanisé, la pensée allemande a imaginé une discipline faite sur mesure, destinée à procurer aux gouvernements aussi bien règles d'action que justification morale.

Peut-on penser que ces maîtres sont désormais oubliés et que la politique étrangère allemande, ayant définitivement tourné le dos à des prétentions qui coûtèrent cher au pays, est animée seulement de bons sentiments, ou du moins d'ambitions raisonnables ? Pourtant, un certain nombre d'indices récents nous amènent à conclure que le grand jeu de go européen n'est pas terminé et que ses règles n'ont pas changé. Nous persuadant nous-mêmes qu'il était dépassé, nous pourrions très bien être les seuls à ne pas y participer. Tout d'abord, l'Allemagne a retrouvé sa capitale historique, Berlin. L'aspiration des Allemands à voir le

gouvernement fédéral réintégrer Berlin peut paraître légitime à première vue. Cette ville rappelle pourtant les rêves de puissance qui l'ont habitée et qui ont conduit le continent puis le monde entier à la guerre, à plusieurs reprises. Dans ce choix national de restaurer l'ancienne capitale (pas si ancienne d'ailleurs), il n'a pas été tenu compte de la façon dont les voisins pourraient apprécier cette délicatesse réflexive. Ensuite, il faut souligner que Berlin n'est pas plus au centre de l'Allemagne réunifiée que ne l'était Bonn, mais qu'elle est à proximité de la ligne Oder-Neisse, frontière (provisoire ?) de l'Allemagne depuis 1945 et l'une des sources de litige consécutive au Traité de Versailles. Cela signifierait que le centre de gravité de l'Allemagne se trouve vers cette Europe centrale et orientale, dans laquelle sont dispersés des millions d'Allemands et de germanophones. La politique de pénétration culturelle, bénéficiant aujourd'hui de moyens importants au travers de fondations comme la Friedrich Ebert Stiftung et la Konrad Adenauer Stiftung, montre encore que l'Allemagne n'a pas renoncé à exercer une influence de premier ordre dans l'Europe centrale et orientale. La clé de tout le continent se trouve dans le contrôle de cette masse, mal organisée qu'occupent les Slaves en Europe, dont les Etats trop petits et trop faibles ont enduré la poussée germanique pendant dix siècles. Après quarante-cinq ans de dictature soviéto-marxiste, ces mêmes Etats sont à ce point sinistrés, socialement et économiquement, qu'ils offrent une résistance encore moindre que par le passé et constituent un vaste marché docile.

Un autre exemple nous est fourni par la voie diplomatique choisie par l'Allemagne dans la crise yougoslave. Le 23 décembre 1991, la République Fédérale d'Allemagne est la première à reconnaître l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. La responsabilité de la crise consécutive n'est, bien sûr, pas imputable à la seule Allemagne pour ce seul fait. Néanmoins, on peut être surpris du manque de prudence de l'Allemagne en la circonstance, surtout lorsqu'on connaît la suite des événements. Cette reconnaissance, conforme aux alliances traditionnelles des Empires allemand et autrichien dans la région des Balkans, donna le signal de l'éclatement de la Fédération yougoslave et de la guerre civile. Il fut d'ailleurs étonnant, qu'à une époque très prompte à brandir le devoir de mémoire, bien peu aient rappelé le souvenir récent des divisions S. S. bosniaques et la collaboration zélée des Oustachis d'Ante Pavelic avec le nazisme. En tout cas, l'investissement allemand se précipita dans une Slovénie germanophone, bien trop heureuse d'intégrer le giron douillet de la sphère allemande. Quant à la suite de l'affaire yougoslave, elle a montré comment la diabolisation forcée et unilatérale des Serbes avait pour effet de casser la solidarité slave patronnée par le grand frère russe et comment toute velléité d'autonomie militaro-diplomatique, de la part de la France par exemple vis-à-vis de ses alliés traditionnels, pouvait encourir une opprobre immédiate et générale. Les visions géopolitiques allemandes et américaines ont totalement coïncidé dans cette affaire et, défendues par une propagande aux ressorts émotionnels, n'ont laissé de place pour aucune autre combinaison. Serait-ce donc un simple hasard ou existerait-il un connivence plus systématique entre les deux puissances, celle qui a proclamé le Nouvel Ordre Mondial au début des années 1990 et dont elle se porte garante, et celle qui entend façonner le continent européen à sa convenance ?

La réponse ne demeure pas en suspens bien longtemps : dès la destruction du Mur de Berlin, le même George Bush définissait les relations américano-allemandes dans ce Nouvel Ordre comme un « *partnership in leadership* », à comprendre comme un partenariat de la puissance. Aux Etats-Unis échoit le leadership de la planète, avec délégation à l'Allemagne pour la zone Europe. L'engagement accru de l'Allemagne dans l'O.T.A.N., alors que la menace soviétique a disparu, confirme cette collaboration, dans le domaine militaire qui est un des piliers de la réalisation d'un projet géopolitique. La récente affaire du KOSOVO a montré un alignement parfait de l'Allemagne, bien qu'elle ait changé de Chancelier entre-

temps, sur les positions américaines. La participation allemande aux opérations (des troupes allemandes s'étaient rendues en ex-Yougoslavie, au Cambodge et en Somalie aux côtés des forces américaines dès 1992, après quarante-sept ans d'interdiction de sortie du territoire national) n'a pas été que militaire : le Deutsch Mark est la monnaie la plus sûre aujourd'hui dans la future ex-province serbe.

On pourrait penser que ces orientations de politique étrangère ne regardent la France que de loin et tant pis pour elle si elle a perdu son influence dans les Balkans. Pourtant, ces indices ne sont pas à exploiter de façon séparée, mais aux côtés d'autres faits. Ainsi, après tergiversation, le siège de la Banque Centrale Européenne a été fixé à Francfort ; là-bas seront faits, de façon assez peu démocratique, tous les choix concernant la monnaie unique. Si le prince bat monnaie, celui qui contrôle la politique monétaire d'un Etat ou d'un groupe d'Etats, les gouverne de fait, sinon de droit. Par une construction savante et pacifique, telle une mécanique aux rappels multiples, l'Allemagne s'est emparée sûrement du contrôle de l'Europe : alignement sans faille sur les Etats-Unis avec action militaro-diplomatique dans les Balkans (l'aviation militaire allemande bombardait Belgrade exactement quarante-huit ans après la Luftwaffe de Hitler, événement salué par un Bundestag debout à Berlin en mars 1999), là où l'instabilité politique le permet ; dispositif politico-financier à l'ouest, vers la France qui constitue un pôle de densité institutionnelle et culturelle, malgré sa faible volonté d'indépendance ; pénétration culturelle et économique en Europe centrale et orientale, là où de nombreux Allemands dispersés constituent autant de relais. C'est incontestable, par une volonté persistante, soutenue par la conviction de son destin de puissance, l'Allemagne est désormais un empire en plein centre de l'Europe, empire dont les limites politiques sont bien plus étroites que celles du pouvoir exercé véritablement exercé.

Jacques BAINVILLE, historien de la France, ne cessait de répéter, pendant l'Entre-Deux-Guerres, à quel point il fallait demeurer attentif à l'Allemagne, « porter sur les choses de l'Allemagne une attention méthodique », car le sort de la France lui est étroitement lié. Une France forte possédait un prestige proportionnel à cette force dans toute l'Europe, dans le monde slave en particulier qu'elle secourut plusieurs fois contre les entreprises allemandes ; rien que pour cela, elle était un obstacle à l'expansion du Reich, par quelque moyen que ce soit, vers l'est. Parvenir à la convaincre qu'elle n'avait plus les moyens d'exister et que la soumission était la seule solution de survie pour elle, est une victoire de premier ordre, obtenue grâce à nos désordres intellectuels (doute sur soi-même, bienveillance systématique envers l'extérieur, goût parfois exagéré de l'humiliation). Or cette défaite sans bataille semble bien trop arranger notre grand voisin pour être acceptée sans discussion. Est-il donc vrai que nous n'ayons plus les moyens de prétendre à l'existence et à la puissance, quand justement l'Allemagne ne prétend qu'à cela pour elle-même ? Est-il donc vrai que les Etats Nations sont des structures dépassées, désormais inadaptées, alors que l'Allemagne ne cesse de consolider son identité politique, après en avoir revendiqué la restauration pendant des décennies ? Ne serions-nous pas en train de tomber, victimes inertes d'une fascination morbide ? Voyons donc si, à cause de ses dimensions, mais aussi parce qu'elle n'aurait plus de rôle à jouer dans le monde, il est possible de proclamer dès maintenant que la France a vécu ? Car un peuple sans Etat n'est rapidement plus lui-même pour devenir sans tarder une fraction d'un autre peuple.

32 – Un magistère reconnu dans le monde entier.

L'une des questions politiques les plus obsédantes de ces deux cents dernières années concerne le fondement de la nation en général. Nous avons vu la réponse qu'apportaient les auteurs allemands. Cette conception n'épuise pas la question. En général, une combinaison de facteurs, parmi lesquels l'un domine, se réalise. Ces facteurs seront : la langue, la race, la religion, un passé collectif préparant un avenir commun. Il faut aussi une volonté politique, puissante et durable, c'est-à-dire un prince, ou une dynastie qui, autour d'une ou plusieurs données anthropologiques citées plus haut, encourage et consolide une unité de gouvernement pour assurer, entre autres choses, la pérennité de cette alchimie. Or il est curieux de constater comme en France, aucun de ces facteurs ne se distingue de façon éminente.

En effet, bien malin qui pourrait décrire la race française, de la Ligurie à l'Armorique et de l'Alsace à la Navarre. La langue française fut imposée aux actes publics seulement en 1539 par l'Ordonnance de VILLERS-COTTERETS, et dans la vie quotidienne à tous les français il y a tout juste un siècle. Certes, il paraît difficile de nier que le catholicisme entre pour une large part dans les constituants de l'identité française, mais il n'a, en France moins que partout ailleurs, jamais donné naissance à aucun régime théocratique. Depuis Philippe le Bel, l'Etat français est même plutôt rétif à la tutelle ultramontaine, serait-elle seulement morale. Reste une dynastie, celle des Capétiens directs et de leurs successeurs Valois et Bourbons, qui a forgé cette réalité française. Mais, ce facteur politique à lui seul ne suffit pas, il est une sorte de catalyseur entre les composants d'un alliage. Voilà comment un peuple celtique, soumis à l'Empire Romain et parlant, à sa façon la langue latine, devint le fondement d'un Etat instauré par des princes germaniques. Avec un tel départ, la France devait avoir une identité à la fois forte et propice à l'universalité. Elle fut ainsi missionnaire, croisée, exploratrice, colonisatrice, et ne cesse, depuis ses origines, de se persuader de son destin universel. « Mère des Armes, des Arts et des Lois » comme elle fut appelée au Grand Siècle, elle a conquis un prestige mondial, reposant d'abord sur une perspective chrétienne de l'Histoire, convaincue, comme Fille aînée de l'Eglise, d'avoir un rôle à jouer dans le salut des Nations. Sécularisé et laïcisé, cet idéal s'est manifesté à partir de la Révolution française, avec l'invention des Droits de l'Homme ; cette nouvelle religion présentée comme nécessaire au bonheur de l'Humanité, méritait, comme l'Evangile auquel elle prétendait se substituer, d'être répandue dans le monde entier, au besoin par les armes. Cette persistance à se positionner de façon exemplaire, comme un phare pour les peuples, a finalement conduit notre pays à bénéficier d'un véritable magistère dans le monde. Malgré le recul de notre puissance, cette influence continue de se manifester. Le français est parlé dans des dizaines d'Etats, même parmi ceux qui ne firent jamais partie de l'Empire français. Il est difficile d'évaluer de façon exacte de francophones dans le monde : il est estimé dans une fourchette de 100 à 200 millions de personnes, et en tout cas 57 millions d'hommes sont enseignés dans cette langue hors de France. Le français fut la langue diplomatique internationale au dix-huitième siècle et il conserve sa fascination de langue des Lettres dans de nombreuses régions du monde. La francophonie constitue donc un gisement de puissance qu'il serait opportun de ne pas négliger, au moment où l'anglais prétend devenir la langue unique des échanges internationaux. Ses possibilités d'adaptation à tous les domaines pratiques sont indéniables, mais elle ne charrie pas la même charge affective, le même potentiel d'imaginaire et de littérature subtile. Les membres non-français de la francophonie sont d'ailleurs souvent plus assidus à parler et écrire un français modèle que ceux dont il est la langue natale. La pauvreté de son vocabulaire mobilise en effet plus puissamment l'imagination que l'anglais qui possède un mot commode pour chaque chose, chaque geste. Or la francophonie s'étend sur tous les continents : Afrique Noire et Maghreb, Proche-Orient (Liban, Egypte), Asie, Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis) et centrale

(zone caraïbe), mais aussi Europe de l'Est (aujourd'hui encore, près d'un roumain sur trois parle français, alors qu'il n'est pas riverain de la France) et bien sûr les voisins immédiats de la France (Belgique, Luxembourg, Suisse, Val d'Aoste en Italie). Les Libanais n'aiment-ils pas rappeler qu'en quatre siècles d'occupation ottomane, ils ont à peine retenu quelques mots de turc, tandis qu'en vingt ans de mandat français, ils ont quasiment tous appris le français ? Le lien entre la langue française et ceux qui l'apprennent est généralement affectif ; on apprend l'anglais pour faire des affaires, participer à des réunions scientifiques ou des opérations interalliées, mais on étudie le français pour conquérir un accès à sa littérature et sa civilisation.

Cette influence est aussi morale : en 1940, un missionnaire sur deux de l'Eglise catholique dans le monde était un Français. Une telle présence, toujours accompagnée d'œuvres (scolarisation, santé, etc.) ne peut pas, seulement soixante ans après, être sans conséquence. Plus récemment, et après la chute de l'Empire soviétique, de nombreux pays affranchis de ce joug se sont tournés vers la France, pour y trouver de nouvelles ressources culturelles et éthiques ; il faut signaler en particulier le recours à des conseillers des forces de police comme la Gendarmerie pour développer le respect des Droits de l'Homme dans les actions de sécurité intérieure. Cette fonction de conseil s'exerce depuis la décolonisation en Afrique noire de façon continue depuis quarante ans. Lors de l'entrée de la force de maintien de la paix au Kosovo, les gendarmes français ont joué un rôle remarqué : faisant le pari de mettre en œuvre des modes d'action habituellement employés sur le territoire national, dans un contexte de paix, pour ramener dans la province serbe ravagée de haine un semblant de respect mutuel entre les personnes, ils ont illustré de façon exemplaire les traditions morales françaises (Ainsi, il est permis de se demander si nous laisserons le même souvenir que d'autres puissances dans cette région.). Plus généralement, il faut souligner la posture de soutien systématique aux actions de paix adoptée par les gouvernements français, quelles que soient leurs options politiques : participation à la quasi-totalité des mandats internationaux, adhésion à la Convention d'Ottawa (interdisant l'usage des mines anti-personnel), adhésion à la Convention de Rome portant création de la Cour Pénale Internationale, etc.

Enfin, le prestige mondial de la France prend sa source dans sa civilisation matérielle et dans son art de vivre. Les lettres et les arts de France ont non seulement une renommée mondiale, mais aussi une véritable et profonde influence dans de nombreuses régions du monde. La langue française permet une délicatesse et une subtilité d'expression que nous envient de nombreuses nations et qui en font un objet d'étude universelle ; sa littérature, inspirée par l'imaginaire ou la pensée rationnelle, est perçue comme un modèle de rigueur et de finesse, elle est une des plus abondantes au monde et transporte un idéal d'élévation, de perfection formelle et de liberté souvent invoqués par les peuples dans l'épreuve. L'art de vivre élaboré en France s'est répandu dans le monde entier : couture, gastronomie, alcools et vins, produits de luxe, etc. (tout ceci implique en outre de fortes potentialités économiques). La civilisation française, aussi bien dans les domaines immatériels que matériels, nous est enviée, tandis que la civilisation de la superpuissance présente, les Etats-Unis, est non seulement bien plus récente, mais incontestablement d'une nature différente, pour ne rien dire de son indigence dans de nombreux cas. De ce point de vue, on peut dire que l'influence américaine dans le monde repose bien plus sur la puissance de ses banques et de ses armes que sur l'attrait d'un modèle de raffinement, l'idéal qu'elle propose aux hommes étant celui d'un schéma production / consommation, finalement quelque chose d'assez grossier. Il est évident que, dans un contexte de culte cynique de la force, notre pays et sa civilisation n'ont plus leur place ; mais ils disposent d'un créneau spécifique, une culture à vocation universelle combinant le culte de la rigueur intellectuelle et celui des sentiments raffinés, que nul ne peut

leur disputer. Cette civilisation, inaugurée au Moyen Age, est spécifiquement française et se distingue même parmi ses voisins de la civilisation européenne.

33 – Une puissance humaine et économique incontestable.

La France puisa, dans les siècles passés, une part significative de sa puissance dans le volume et la qualité de sa population ; avec 27 millions d'habitants à la fin du dix-huitième siècle, elle était la première nation unitaire d'Europe occidentale. La saignée de la Révolution et de l'Empire, deux millions de morts, fut difficile à combler, mais le poids démographique de la France en Europe demeurait un atout majeur. En outre, notre peuple se distinguait, même et surtout dans la plèbe, par une somme remarquable de compétences, artistiques, techniques, intellectuelles, spirituelles, qui produisait un rayonnement mondial. Ceci demeure en partie vrai aujourd'hui. Le recensement dont les résultats furent publiés en 1999 fait état de 60 millions d'habitants, sur une population mondiale de six milliards d'hommes, c'est-à-dire 1% du total ; il paraît difficile dans ses conditions de faire reposer une prétention à la puissance sur une part si infime de la population mondiale. Il faut tout de même signaler que les Etats-Unis, première puissance économique, militaire et diplomatique, sont à peine quatre fois plus peuplés. Le grand nombre n'est donc pas un facteur déterminant, d'autant plus que de nombreux Etats vivent, à leur place, avec une population très réduite : les cinq siècles d'indépendance jalousement gardée de la Suisse, qui ne compte aujourd'hui que 7 millions d'habitants, en démontrent l'évidence.

En revanche, si la population d'un Etat ne préjuge pas de sa viabilité, sa persistance dans la durée est un élément plus déterminant. En un mot, si les générations ne se renouvellent pas, il est légitime de concevoir des inquiétudes quant à l'existence d'une nation dans l'avenir. Ce renouvellement ne peut être assuré que si chaque femme met au monde au moins 2,1 enfants. Or, le taux actuel de fécondité par femme est en France de 1,7. De graves difficultés sont donc à prévoir à courte et moyenne échéance. En terme de poids relatif dans le monde, il faut rappeler que l'Europe occidentale représentait un quart de la population mondiale en 1900, ce dont elle tirait partiellement sa capacité à dominer la quasi totalité du monde ; à la fin du même siècle, elle représente moins de 12% de la population mondiale. Certes, notre situation est moins grave que celle de la plupart de nos voisins (taux de fécondité : Italie : 1,2 – Allemagne : 1,3 – Espagne : 1,2 – Belgique : 1,5 – Suisse : 1,5), mais le taux publié est vraisemblablement dopé par celui des populations immigrées qui ont une natalité plus élevée que celle des Français de souche (les comportements démographique des populations étrangères installées en France tend d'ailleurs à se rapprocher de ceux des pays d'accueil, du fait d'une même recherche du bien-être matériel). La question qui se pose est donc celle de la capacité à exister en tant que minorité, minorité que nous sommes devenus. Bien évidemment, tout ne se résume pas à la règle de la quantité et maintenant encore, la qualité demeure un critère déterminant. Il faut préciser que cette notion de qualité ne comporte aucune intention de déterminer une hiérarchie des peuples en fonction de critères de valeur, mais selon des indices objectifs : le taux d'alphabétisation et l'espérance de vie étant les plus significatifs car ils traduisent la diffusion et la rentabilité des compétences humaines, débouchant sur le développement politique, social et économique des sociétés. Or, la France, comme ses voisins, présente dans le domaine de l'alphabétisation un taux s'approchant de l'asymptote 100%. L'espérance de vie, 78 ans, y est une des plus élevées au monde, ce qui révèle des

conditions de vie d'excellent qualité. Ces résultats ne sont pas des dons naturels mais le fruit, comme dans toute l'Europe occidentale, d'une haute lutte menée par nos communautés nationales pendant des siècles. Si nous en avons été capables, rien n'indique que nous ne le serons plus, dès lors qu'aucun facteur endogène ou exogène majeur n'a altéré de façon significative notre environnement.

La France est donc une nation développée, qui ne doit à aucune assistance extérieure ce résultat. Il n'a pas été atteint dans l'isolement, mais dans l'indépendance au sein de la civilisation européenne. En outre, avec 26 000 dollars par an et par habitant, elle possède un PNB (Produit National Brut) comparable à celui des autres nations les plus développées. Ici aussi, notre approche a été pour l'instant essentiellement quantitative, mais elle doit être qualitative et tenir compte des pôles d'excellence propre à notre pays. En liaison avec l'art de vivre propre à nos traditions, nous occupons des créneaux que personne ne peut nous disputer : produits de luxe, mode, vins et alcools, gastronomie, etc. Mais, il existe également des domaines technologiques et industriels où nous rivalisons avec la grande puissance : aéronautique, aérospatiale, laboratoires pharmaceutiques, etc. Tout ceci suggère des savoir-faire de haut niveau, dans le domaine industriel, technologique et scientifique. La recherche française est loin d'être à la traîne au niveau mondial et elle produit un nombre très honnête de découvertes et de mises au point (par exemple, en ce qui concerne la génétique – rappelons entre autre événement fondamental de la médecine au vingtième siècle que la trisomie 21 fut découverte par un savant français, le Professeur LEJEUNE ou encore la physique avec le prix Nobel du professeur Gilles DEGENNES). Ces résultats et bien d'autres dans de nombreux domaines de la recherche ont été salués voire récompensés par la communauté scientifique internationale ; ils ne peuvent avoir été produits par des personnages isolés se débrouillant avec les moyens du bord, mais traduisent l'existence de véritables structures performantes permettant à des compétences véritables de s'exprimer et de s'épanouir (même si une récente fronde des chercheurs réclame la mise à disposition de moyens financiers plus déterminants).

Toutes ces données constituent des ressources, fruits de notre civilisation, et doivent nous permettre de nous décomplexer. Si, dans ces conditions, la France n'est pas viable, peu de nations le seront dans le monde. Or les Etats auraient plutôt tendance à proliférer dans des conditions autrement précaires que celles propres à la France. En outre, si un Etat est censé procurer les conditions nécessaires à la production de biens de nature privée, il est lui-même producteur de biens collectifs, et en principe il en est le seul sur son territoire. Par biens collectifs, il faut entendre la sécurité et la défense, par exemple, correspondant à ce que l'on appelle dans la science politique les fonctions régaliennes de l'Etat. Il n'est pas nécessaire par nature que l'Etat soit le seul producteur de ces biens, mais il est souhaitable, pour des raisons de justice, qu'il conserve jalousement ce monopole. Les confier à des entreprises privées est techniquement possible, mais conduit finalement à remplacer l'Etat par d'autres pouvoirs, qui dépendent essentiellement d'intérêts privés. C'est pour mettre fin aux abus engendrés par ces pratiques que l'Etat s'est imposé en Europe contre les puissances privées moyennes ; il faut croire que le modèle est satisfaisant d'un point de vue de l'éthique et de l'équité puisqu'il a inspiré les revendications du reste du monde. L'Etat moderne occidental a été ainsi copié sur de nombreux continents. Néanmoins, rien n'empêche d'appliquer à l'Etat les critères d'efficacité avec lesquels on évalue les entreprises privées. Ainsi, les économistes considèrent la dimension comme un élément essentiel : ils parlent dans ce cas de meilleure dimension efficace, ni trop grande ni trop petite. Ainsi, pour la production de biens collectifs, comme la sécurité, il est aussi cher de la produire pour cent personnes que pour mille, donc beaucoup plus cher par personne. Ce fait milite en faveur d'une taille minimale pour les Etats. A contrario, les structures de dimension bien plus importantes perdent leur efficacité, par

éloignement des centres de décision de leurs points d'application, par multiplication des rouages intermédiaires coûteux et à la compétence décroissante, etc. Lorsqu'en 1830 les Français débarquent à Sidi FERRUCH près d'Alger pourtant soumis à l'Empire ottoman, l'autorité du Sultan ne s'exerce que nominalement sur le Dey et pas du tout aux alentours ; le pays est donc livré aux razzias privées. L'Empire romain voit son efficacité étatique diminuer au fur et à mesure que sa dimension augmente, et la sécurité des citoyens et résidents n'est plus assurée par le pouvoir central dans les provinces périphériques. Aussi, trop petit l'Etat est coûteux et son existence dépend souvent du bon vouloir d'un voisin bienveillant. Trop grand, il devient inefficace et son autorité se dissout pour être finalement démantelée par les irrédentismes internes ou des intrusions extérieures. La France a donc été construite avec la prudence du temps et possède une dimension moyenne, donc adaptée : Etat centralisé, considéré même comme un modèle, auquel les sujets puis les citoyens sont attachés par un lien direct et quasiment affectif et bien identifié, et qui applique son pouvoir sur un territoire et un peuple suffisamment étendus pour procurer la puissance.

Reconnue comme occupant un créneau spécifique en termes d'influence dans le monde, la France possède donc les moyens humains et économiques pour mettre en œuvre une politique étrangère indépendante. Ceci est d'autant plus souhaitable dans une perspective géopolitique que l'action diplomatique demeure le moyen premier et celui qui produit les fruits les plus durables. Les moyens militaires peuvent être irrésistibles quand on est le plus fort, ce qui est notre cas vis-à-vis d'un certains nombres d'Etats, mais ce qui n'est plus vrai dans tous les cas. Aussi faut-il privilégier la diplomatie avant toute autre option, sachant que nous avons une tradition plus que millénaire dans cette discipline et donc l'expérience consécutive. Néanmoins, poussée par ce qu'Alain DUHAMEL identifie comme la nostalgie de la puissance, le goût de l'influence et le souci de l'apparence, la France déploie une activité diplomatique tous azimuts, sur tous les continents et sans axe privilégié. Le résultat en est nécessairement une dispersion des énergies et vraisemblablement une rentabilité en avantages géopolitiques bien en dessous de nos possibilités réelles. Il importe donc de définir des pôles d'affinités, affinités induites par les liens tissés au cours de l'Histoire, l'analyse géographique ou la détention de compétences qui nous sont propres. Quatre régions se détachent ainsi selon cette approche sélective : l'Europe méditerranéenne, le monde arabe, l'Afrique noire et le monde russo-slave. En outre, ces quatre zones du monde correspondent respectivement à de véritables cercles de sécurité et d'équilibre : l'Europe occidentale proche, l'Europe orientale éloignée, la Méditerranée non européenne, l'Afrique éloignée.

34 – L'identité latine ou l'équilibre du continent européen.

Nous avons déjà largement évoqué la concurrence entre les puissances européennes continentales au cours des dix derniers siècles ; ont participé à cet affrontement la France, mais aussi l'Empire central germanique et l'Espagne. En cette fin du vingtième siècle, dans le contexte de la domination mondiale par une seule super-puissance et de la construction de l'Union européenne, seul l'Empire central reconstitué semble en mesure de prétendre au leadership sur le continent. L'Espagne est distancée depuis longtemps, ayant à la fois pris un retard économique, perdu l'empire des Amériques dont l'or lui procurait la puissance, et ayant subi une instabilité politique aux conséquences dramatiques pendant près de deux siècles. Il faut, sur ce dernier point, signaler d'ailleurs le rôle de l'invasion du pays par la Grande Armée

qui inaugura une longue série de troubles. En tout cas, l'Europe méditerranéenne occidentale ne comporte plus de puissance significative, le Portugal ayant, avec la fin de son empire également, retrouvé le rang d'un pays exigu et enclavé à l'extrémité du continent. L'Italie, dont l'unité a à peine plus d'un siècle, n'a, quant à elle, jamais pu s'affirmer comme puissance dans l'histoire moderne et contemporaine. Pourtant, la nécessité de créer un contrepoids à l'hégémonie allemande s'impose, à défaut de quoi c'est un véritable empire de fait que sera l'Union européenne, c'est-à-dire un ensemble soumis à la volonté d'un seul. Or l'Europe méridionale, Italie, Espagne et Portugal, possède les ressources pour devenir ce contrepoids sous l'impulsion de la France.

La continuité géographique, les débouchés naturels, le potentiel humain et économique, liés par la communauté de civilisation, constituent les atouts d'une telle association. Tout d'abord, la continuité géographique apparaît de façon évidente au premier coup d'œil sur la carte de l'Europe : de la Mer Adriatique à l'Océan Atlantique, avec contrôle sur les détroits dont l'accès à la Méditerranée devant Gibraltar. Ce bloc d'espace, face à l'Afrique et aux Balkans, ne peut accéder à l'Europe du Nord facilement que par l'intermédiaire de la France qui, en outre occupe la position centrale dans cet ensemble ; elle en est le pivot. La civilisation de ces quatre Etats est sans conteste latine : les quatre langues sont romanes, issues du latin, proches et il est aisé de passer de l'une à l'autre. Les comportements et les mentalités se ressemblent et sont identifiés comme « latins » par les autres européens, souvent d'ailleurs avec une nuance de condescendance un brin ironique. Les hommes de la latinité ont une réputation d'irrationalité et de tolérance au désordre, mais aussi de sociabilité chaleureuse et d'inclinations artistiques. De plus, ces quatre pays sont respectivement peuplés de 60 millions d'habitants pour la France, 40 pour l'Espagne, 57 pour l'Italie et 9 pour le Portugal ; ceci fait donc un total de 166 millions d'hommes et de femmes, alphabétisés selon un taux compris entre 99 % (pour la France) et 86 % (pour le Portugal), un PNB par habitant compris entre 10 000 \$ (Portugal) et 26 000 \$ (France) et une espérance de vie allant de 75 ans (Portugal) à 78 ans (France). Ces indices traduisent, dans les domaines fondamentaux des compétences acquises, du développement social et économique, une grande homogénéité de pays modernes, même si le Portugal est un peu en arrière (fait qui n'est pas nécessairement définitif quand on connaît l'âpreté laborieuse des Portugais) et un pouvoir de consommation important (deux fois la population allemande). Par ailleurs, le partage désormais indiscuté des valeurs démocratiques entre ces Etats, dont trois ont connu des dictatures durables au vingtième siècle, scelle définitivement leur parenté dans le domaine politique.

Il n'est bien sûr pas question de créer une nouvelle alliance politique tandis que l'Union européenne semble sur une voie fermement tracée, même en l'absence de tout objectif politique clairement affiché (Etat fédéral ou Etat central ?). Il s'agit simplement de mettre en place les pièces d'un jeu qui pourrait se dérouler ultérieurement, lorsque la puissance allemande, s'exerçant de façon décomplexée sur l'Union entière, devra rencontrer des contrepoids pour éviter que les déséquilibres prennent une tournure dramatique. Il paraît difficile que l'Allemagne, bien en avance sur tous les autres dans le domaine économique, accepte une participation réellement équitable au pouvoir de décision de la part de nations qui n'auront pas le même poids économique. Déjà, les tensions existent au sein des Etats entre différentes régions lorsqu'une situation comparable se produit (Flandre et Wallonie en Belgique, Nord et Sud de l'Italie). L'Union pourrait donc connaître des moments difficiles et, en dépit du caractère irréversible des Traités signés (ce qui est d'ailleurs contraire à la nature de tout contrat en droit public ou privé, interne ou international), faire l'objet de divisions violentes. Au lieu de tenter de s'arrimer à l'Allemagne dont elle n'atteindra sans doute jamais, pour différentes raisons, le pouvoir industriel et financier, la France trouverait sans doute

quelque intérêt à exercer un rôle pilote dans l'Europe latine, constituant le lien avec l'Europe du Nord, et en vue de réduire les écarts existant entre Nord et Sud sur le continent même. Nous possédons des savoir-faire spécifiques, que l'Allemagne ne partagera jamais avec nous, et une façon d'être qui nous rapproche naturellement des Etats latins ; aussi, l'intensification des liens culturels (apprentissage des langues, quand on sait que le Portugais a le statut de langue rare en France où seul un dictionnaire bilingue de poche est édité, que l'Italien demeure lui aussi enseigné de façon anecdotique), économiques (effort sur les échanges dans des marchés ayant un pouvoir d'achat égal au nôtre ou aspirant à y parvenir) et intellectuels (collaboration technique, scientifique, industrielle) s'impose. En outre, l'Espagne et le Portugal disposent d'accès à leurs anciennes possessions de l'Amérique centrale et méridionale, de l'Afrique et de l'Asie. Par exemple, l'étude de la langue portugaise, si peu entreprise par les Français, ouvre les portes du Brésil, de ses 161 millions d'habitants et de ses 8,5 millions de km².

Réduire les écarts en Europe pour prévenir un divorce qui ne sera peut-être pas de velours et poser les jalons d'une reconstruction en cas de division, voilà quels objectifs recouvriraient un rapprochement accru dans tous les domaines avec nos voisins méditerranéens : Italie, Espagne et Portugal. Mais en plus, des liens renforcés augmenteraient nos accès à la façade de l'Afrique et du Monde Arabe. En effet, la mitoyenneté avec la Méditerranée arabo-musulmane est un autre point commun que nous partageons avec ces trois pays. Ceci a des conséquences en termes de débouchés économiques, mais aussi en termes de sécurité : maîtrise de l'immigration, prévention et gestion des crises d'une région instable. En provenance du Maghreb, l'immigration soit légale soit clandestine se dirige la plupart du temps vers les pays de l'Europe latine. Si les immigrants réguliers doivent voir leur accès garanti, cela ne peut se faire qu'au prix d'un contrôle de l'immigration clandestine, ne serait-ce que parce que l'équilibre intérieur de nos pays est également en jeu. De plus, la continuité spatiale nous rend naturellement solidaires dans ce domaine sensible et vital. Cela signifie qu'il serait souhaitable d'harmoniser étroitement les réglementations d'accès des quatre pays en ce qui concerne l'immigration extra - européenne, de resserrer la collaboration policière et douanière et l'échange de renseignements et enfin de concevoir des procédures de reconduite qui, dans le respect des droits des personnes, garantissent une même efficacité. Ces dernières années, certains pays ont constitué des maillons faibles du dispositif, exposant leurs voisins à supporter avec eux la charge de leur laxisme dans ce domaine. L'enjeu en est l'équilibre économique de nos nations, mais aussi la paix sociale, les immigrés régulièrement établis étant les premiers lésés et menacés par l'infiltration d'une immigration clandestine massive.

Enfin, il faut mentionner la nécessité de parvenir à une véritable défense méditerranéenne de l'Europe, face aux instabilités extérieures ; le Maghreb n'est pas une région dont la stabilité est définitivement garantie (guerre civile d'Algérie, fragilité du trône de Mohammed VI au Maroc). S'il n'est pas envisageable qu'une menace militaire directe surgisse avant longtemps en Afrique arabo-musulmane vers l'Europe, la persistance des troubles induits par l'Islamisme peut, à brève échéance produire à nouveau une menace terroriste importante et des mouvements massifs de population. Les premiers à encaisser les chocs de tels désordres seraient les quatre pays européens en question. Dans ce cas, serait-il inutile de disposer d'une capacité de contrôle et de protection de l'accès littoral et, éventuellement, d'interposition au Maghreb même ? Une telle capacité ne déploierait toute son efficacité sans une continuité politico-militaire entre les quatre pays latins, continuité qui doit se construire dès le temps de paix. L'intensification de la coopération militaire, par exercices combinés et planification commune, apparaît dans ce cas comme indispensable.

Pour aller plus loin dans la prévention des crises, il s'agit également d'être présents dans ce Monde Arabe, de l'Afrique blanche mais aussi du Proche-Orient, où la France dispose encore d'un important capital de prestige.

35 – La politique arabe indépendante : sécurité et coopération.

La seule observation d'une carte du Vieux Monde proclame l'évidence que le Monde arabe est non seulement notre voisin, mais aussi notre mitoyen. S'étendant de l'Océan Atlantique avec la Mauritanie jusqu'au Moyen Orient, « l'arabité » caractérisée par l'usage des dialectes arabes et de l'arabe international, par l'adhésion majoritaire à l'Islam et sa civilisation, est une réalité à la fois une et diverse, mais qui ne peut être abordée avec indifférence ; ayant été menaçante à plusieurs reprises dans l'Histoire, elle peut le redevenir à terme, mais surtout elle constitue une zone d'instabilité dont elle est la première victime. Or, les troubles qui lui sont endémiques ne peuvent être, du fait de la proximité, sans effet sur la sécurité de l'Europe et surtout de l'Europe méditerranéenne dont nous faisons partie. En outre, cette vaste zone à la croissance démographique impressionnante est également un débouché à de nombreux égards : échanges politiques et culturels, scientifiques et technologiques, et enfin commerciaux.

Pour commencer, il est important de prendre conscience que le Monde arabe, occupant le littoral méridional et oriental de la Méditerranée, n'est donc séparé de nous que par elle, c'est à dire par rien du tout ou presque. Rappelons que , déjà en plein milieu du deuxième siècle avant J.C., Caton l'Ancien brandissait au Sénat de Rome une figue fraîche et magnifique cueillie trois jours auparavant à Carthage ; si nous ne tirons pas la même conclusion que lui (« il faut détruire Carthage ») de ce constat éminemment géopolitique, la proximité des rivages nord-africains demeure vraie. De la Mauritanie à l'Egypte, les six Etats riverains représentent 132 millions d'habitants. Pour donner une idée du taux de croissance de certaines de ces populations, il suffit de signaler que sur près de 30 millions d'Algériens, deux tiers ont moins de trente ans. Ces chiffres donnent sans ambiguïté la dimension de ce voisin multinationnel. En outre, les autres indicateurs de développement économique et social (taux d'alphabétisation compris entre 38 et 73 %, espérance de vie allant de 53 ans à 70 ans, PNB par habitant compris entre 470 et 4500 \$) montrent un déséquilibre évident entre la rive nord et la rive sud de la MARE NOSTRUM. Cet écart est un des facteurs favorables aux succès de la prédication islamiste et de toute façon, il induit des mouvements de population du sud vers le nord difficilement contrôlables. Le Président BOUMEDIENE avait mis l'Occident en garde contre ces masses de population pauvres gagnant les espaces riches et trop peu habités de l'Europe.

Dans cette région du monde si proche, la France entretient, tant bien que mal, des liens anciens et parfois profonds. La présence française dans les trois pays du Maghreb a laissé des souvenirs affectifs mais aussi matériels, jamais dépourvus d'aspects passionnés, mais qui constituent des atouts évidents. La pénétration américaine s'est exercée par exemple en Algérie depuis quelques années, à la faveur des circonstances dramatiques qu'a connues ce pays, mais de l'avis des Algériens eux-mêmes la relation n'est jamais comparable à celle construite avec les Français. Les récents efforts du Président BOUTEFLIKA pour attirer les investissements français doivent être saisis comme une occasion sans égale de restaurer progressivement toute notre influence dans le Maghreb. Le soutien de la stabilité

institutionnelle marocaine apparaît, dans cette même perspective, comme procédant de la continuité de cette politique. Les ultimes gestes internationaux du Roi HASSAN II peu avant sa disparition (sa dernière visite officielle eut lieu en France) semblent confier la protection de son successeur et du Royaume spécialement à l'attention française. Les liens politiques et diplomatiques existant déjà avec le Maghreb doivent donc déboucher sur une intensification des échanges dans tous les domaines, d'autant plus qu'il existe dans ces pays un potentiel de compétences intellectuelles très élevé, révélé par niveau généralement haut des étudiants qui en proviennent.

La politique française dans le Monde arabe ne doit pourtant pas se limiter aux Etats du Maghreb, mais aussi continuer de prendre en compte le Proche-Orient. La Libye demeure encore fermée à l'Occident et mise au ban des nations (déclarée « rogue state » par les Etats-Unis); pourtant, cette situation politico-diplomatique ne sera pas sans fin. D'une façon ou d'une autre des changements interviendront et il sera alors pertinent de se rendre compte rapidement que ce pays est actuellement le plus développé des Etats arabes d'Afrique, et de loin. Même si cela exige un courage diplomatique certain, il serait opportun de préparer cette ère future en prenant pied dès à présent, discrètement d'abord, dans cet Etat dont les excès ont fait trembler l'Occident. Quant à l'Egypte, qui fait le lien entre l'Afrique et l'Asie, elle entretient dans certaines élites une tradition francophile d'autant plus étonnante que la présence française n'y a jamais été durable. Son développement social et économique constitue également un élément de sécurité, comme le montre les progrès sanglants de l'intégrisme islamique poussant sur la rancœur de la misère. Enfin, en plein cœur du Proche Orient, le Liban est une enclave où la France demeure profondément présente. Les Libanais n'appellent peut-être plus notre pays « Mère Tendresse » depuis que, pour atteindre des objectifs qui furent ceux de nos alliés plus que les nôtres, nous les avons abandonnés à l'occupation syrienne. Néanmoins, la reconstruction du Liban est un chantier humain et économique dont le potentiel est loin d'être épuisé. Or dans cette région du monde, la place de l'influence diplomatique américaine est prépondérante. Pourtant, elle demeure suspecte, aux yeux de nombreux Arabes, à cause de sa partialité nettement pro-israélienne. La sécurité d'Israël demeure, pour les Etats-Unis, une considération qui l'emporte toujours en dernier ressort, même au détriment de l'équilibre du Vieux Monde. C'est dans ce contexte que la politique arabe de la France peut et doit à nouveau s'affirmer de façon indépendante ; les chefs d'Etat français depuis le Général DE GAULLE ont souvent bénéficié d'une image favorable dans les pays arabes, du fait du caractère passionnel arabe proche du caractère français à cet égard, ce qui crée une parenté réelle, et du fait que l'action internationale française est souvent considérée comme idéaliste et désintéressée. Il serait sans doute dommage de négliger ces potentialités et de s'aligner sur un style unique dont les objectifs sont ceux de la puissance matérielle. Les peuples craignent la force armée de l'hyper puissance mais ne l'aiment pas ; ils se soumettent contraints et forcés, mais sans donner leur cœur. Or, cette conquête des cœurs, souvent présentée comme peu soucieuse de la rentabilité économique, permet de tisser des liens durables et fondés sur l'estime. Le cœur, domaine des émotions, règne sur le monde arabe depuis longtemps ; nous aurions tort de négliger un tel accès à cette région du monde immédiatement proche de nous.

Si donc, dans le Maghreb et le Proche Orient Arabe, il nous est possible de développer les échanges dans tous les domaines, il existe une autre région du monde propice à cette entreprise et où notre influence est actuellement mise à mal par une percée américaine aussi brutale que cynique : c'est l'Afrique Noire.

36 – La protection des libertés africaines.

Avec l’Afrique Noire aussi, les liens de l’Histoire jouent un rôle déterminant. La France y est présente depuis le dix-huitième siècle sur les côtes, depuis le dix-neuvième à l’intérieur. La grande aventure de l’exploration a précédé de peu la double entreprise des missionnaires et de la colonisation. Concentrée sur l’ouest et le centre, la présence française a marqué pendant près d’un siècle quasiment la moitié du continent. Cet épisode de notre histoire nationale a donné lieu, surtout a posteriori, à des débats perclus de culpabilité. On peut discuter à l’envi la réalité du rôle civilisateur de la France en Afrique, en tout cas les faits sont là : la France a modifié l’Afrique de façon décisive et définitive, en bousculant les sociétés, en leur apportant un mode de vie et de pensée, un système politique et en traçant des frontières là où il n’y en avait pas. La plupart des anciennes colonies françaises ont obtenu leur indépendance, dans le calme, vers 1960. Ces quarante années écoulées doivent désormais permettre de dédramatiser les souvenirs et d’aborder nos relations avec l’Afrique de façon à peu près sereine. D’abord, il faut bien constater que, jusqu’à une date récente et bien après la décolonisation, la France est restée présente par une coopération intensive avec la plupart des Etats concernés, parfois dans une atmosphère de crypto-colonisation. En tout cas, et selon la conception quelque peu idéaliste de la politique étrangère que nous nous faisons un honneur d’entretenir, nous sommes liés par un engagement moral vis-à-vis de ces Etats. Nos choix dans cette région ne furent pas toujours heureux, méconnaissant souvent les réalités humaines déterminantes, mais notre influence a pu aller jusqu’à un contrôle de fait sur certaines institutions, comme les forces armées.

L’Afrique Noire peine à se développer : dans les domaines politique, social et économique. De ce fait, elle demeure obstinément instable et produit une immigration continue à destination de l’Europe. Le problème est donc le même que pour le Maghreb, par le déséquilibre nord-sud dont les effets incontrôlés ne sont bénéfiques ni pour l’un ni pour l’autre. Notre intérêt égoïste réside donc, au-delà de toute préoccupation éthique, également dans l’engagement auprès de nos anciennes colonies afin d’y maintenir les échanges, commerciaux entre autres. La récente évolution du Zaïre, transformé en République Démocratique du Congo est révélatrice quant à notre perte d’influence dans cette région du monde. Le Zaïre, ex Congo-Kinshasa, fut d’abord une colonie belge. Francophone, il avait connu après son indépendance une forte influence française avec le Président MOBUTU. La fulgurante prise du pouvoir par Laurent - Désiré KABILA, vieux guérillero marxiste oublié depuis trente ans, apparaît comme l’illustration d’une entreprise américaine destinée à s’emparer du terrain par pantins interposés. L’épopée KABILA, dont les moyens militaires énormes semblent avoir été partiellement financés par des firmes américaines en échange du monopole d’exploitation des ressources naturelles, traduit une autre façon de faire. Non pas que nous eussions toujours choisi de soutenir des anges d’innocence dans cette Afrique divisée, mais notre manière était quelque peu moins cynique. Cette région du monde dispose de richesses naturelles, dans le sous-sol en particulier, qui l’offrent à la convoitise de tous les puissants. Nous éprouvons également cette concupiscence, au fond légitime si ces ressources sont considérées, par les Africains et leurs partenaires, comme un revenu pour le développement. Notre approche n’est pas exempte de ces considérations, alors que les firmes multinationales ne s’encombrent guère d’autres critères que leur profit à court et moyen terme. La récente évolution de la Côte d’Ivoire apportera peut-être une autre illustration de cette tendance. Le Président KONAN-BEDIE, de l’ethnie AKAN-BAOULE et soutenu par la France, a été renversé, le 24 décembre 1999, par le Général GUEI, de l’ethnie MANDE-MALINKE. Cette pièce maîtresse de la politique française en Afrique, issue de la collaboration sans faille du père fondateur du pays,

Félix HOUPHOUET-BOIGNY, pourrait nous échapper, ou tout au moins prendre ses distances avec nous. Il faut signaler, pour en comprendre l'importance, que plus de 20 000 ressortissants français y vivent. Une observation attentive de l'avenir nous permettra de voir quelles alliances politiques et économiques sont choisies par le nouveau chef de cet Etat. Il est fortement probable que, souhaitant se détourner des alliés de l'ancienne ethnie rivale, il s'éloigne de la France pour choisir une autre option. Le vide serait vite comblé et pourrait entraîner des changements en série dans toute cette région de l'Afrique, changements visant à secouer la présence de l'ancien maître colonial, encore soupçonné de maintenir une domination déguisée. Sans doute, n'avons nous pas été toujours habiles à choisir nos poulains dans ces pays, mais les Africains reconnaissent aisément, quand ils ont un peu goûté d'une alternance, que la France est bon an mal an une protectrice des libertés africaines devant la rapacité d'autres intérêts internationaux.

C'est donc sur ce thème de la défense des Etats africains, de leur indépendance et de leur fonctionnement démocratique, pas encore acquis pour beaucoup, que nous devons nous réimplanter dans l'Afrique Noire où nous retiennent de forts liens historiques.

37 – L'amitié russo-slave, source d'équilibre dans le monde.

Il existe en Europe, après le cercle proche des Etats latins, un cercle éloigné dont le centre est la Russie. La recherche d'une alliance avec la Russie et les Etats slaves apparentés, Ukraine et Biélorussie, participerait sans aucun doute de la consolidation de la sécurité en Europe et de l'équilibre des puissances. Cette idée, envisagée par certains géopoliticiens comme Alexandre DEL VALLE, est aujourd'hui accueillie en France avec timidité la plupart du temps, avec hostilité souvent. Quelles sont les raisons d'une telle réticence ? Elle semble trouver sa source dans l'alignement avec les choix américains, qui sont résolument orientés vers l'abaissement de la Russie. Il faut souligner à cet titre la méfiance américaine vis-à-vis de la Russie et la soumission de celle-ci aux affectations de crédits internationaux, accordés ou refusés selon l'avis des Etats-Unis. La retenue américaine pourrait s'expliquer par le constat de l'instabilité russe. Mais on est ici bien au-delà de la simple prudence et il faut même parler d'hostilité. Plusieurs indices permettent de conclure cela : l'intensification de la propagande anti-russe sur Radio LIBERTY, émetteur reçu en Russie et originellement destiné à combattre le communisme ; or le chute du système soviétique n'a pas décidé de la cessation des émissions, mais au contraire de leur durcissement sur le thème de l'équation : russe = fasciste et allogène = victime. En outre, le confinement diplomatique de la Russie lors de la crise du KOSOVO a confirmé la volonté américaine de retirer à l'ancienne puissance rivale toute position internationale éminente. Non seulement cette attitude procède d'une équité discutable, mais elle est à certains égards irresponsable. Même éreintée par 77 ans de communisme, la Russie n'est pas morte et, du fait de ses dimensions, ne pourra jamais mourir. Il faut donc compter avec elle et ses deux voisins slaves : la Biélorussie a 10,7 millions d'habitants sur 200 000 km², l'Ukraine 50,7 millions d'habitants sur 603 000 km² et la Russie 148 millions d'habitants sur 17 millions de km². Cela fait donc au total 209 millions d'habitants, disposant certes de PNB faibles (entre 1200 et 2400 \$ par habitant), mais alphabétisés à au moins 98 %. En outre, demeurent des réserves d'armements en tous genres et des ressources naturelles importantes, le tout dispersé dans un espace absolument inexpugnable. L'endurance morale des russes est élevée et il serait prématuré de vendre la peau de cet ours sur la seule observation des dix dernières années. La Russie ne peut pas disparaître, elle possède le potentiel pour renaître, et d'une façon ou d'une autre elle renaîtra ;

mais blessée et humiliée, elle peut menacer la sécurité d'une partie du monde. Les choix de la superpuissance américaine, visant à neutraliser pour l'avenir toute concurrence, sont donc aussi inopportuns que périlleux.

Il existe donc un créneau d'alliance pour les bonnes volontés ; d'abord parce que, en raison même de ses dimensions spatiales et humaines, la Russie est un marché gigantesque et que notre intérêt égoïste peut s'y épanouir. Ensuite, parce que les Russes voulant améliorer leur vie, sont prêts pour cela à travailler et nul ne peut réfuter leurs qualités de labeur, même dans les pires conditions. Enfin, parce que la sécurité et l'équilibre de l'Europe se trouvent dans cette alliance. Lors des négociations de Rambouillet à propos du KOSOVO, la France a timidement tenté d'initier la médiation russe, en tant que principale puissance slave. Cette initiative n'a pas débouché, mais cet échec, dû peut-être à notre manque de conviction, ne doit pas être considéré comme définitif. Une telle alliance politico-diplomatique, culturelle et économique, réclame un courage vis-à-vis du grand allié américain, courage que nous n'avons vraisemblablement pas actuellement. Il ne faudrait pas avoir à le regretter dans l'avenir. L'alliance russe fut recherchée par la Troisième République pour contourner la puissance allemande et fut triomphalement mise en scène lors de la visite du Tsar Alexandre III à Paris. Elle correspondait pour la France à la nécessité de rompre l'isolement diplomatique dans lequel elle se trouvait et au souci de faire contrepoids à la puissance continentale allemande. Des circonstances partiellement comparables sont réalisées aujourd'hui. A moins que nous n'acceptions une hégémonie totale de l'Allemagne sur l'Europe, domination explicitement confiée et validée par les Etats-Unis, il faudra nous rapprocher d'un allié aux ressources importantes et qui nous permette de compenser la puissance allemande. En outre, une tradition de francophilie subsiste en Russie, tradition vieille de plusieurs siècles : Pierre le Grand arpentait le port de Dunkerque pour le reproduire à SAINT-PETERSBOURG, la Cour de Catherine II parlait français plutôt que russe et les dissidents persécutés par la tyrannie communiste rêvaient à la France, à la dérobée. Ici encore, il serait dommage de ne pas rentabiliser ce prestige et de ne pas matérialiser les liens entre deux nations aussi passionnément éprises de littérature.

Cette possibilité de rapprochement entre l'Europe occidentale et l'extrême orient de l'Europe ne sera réalisée que par l'intermédiaire de la France. L'enjeu est celui de la véritable sécurité du continent, sécurité qui n'est envisageable qu'avec une Russie fière et reconnue et non une Russie affamée et humiliée. S'il s'agissait de la punir de son expérience communiste, le châtement était tombé tout seul et il fallait juger les responsables politiques. Cette occasion est passée et il nous reste, à la faveur d'une alliance courageuse, à aider les Russes à construire une vie politique et économique libre et efficace. Là-bas, comme dans d'autres régions du monde, la France peut dispenser un savoir et une expérience reconnus. L'équilibre des puissances en Europe, équilibre sans lequel il n'est pas de paix durable, passe nécessairement par la réactivation de cette alliance.

* * *

CONCLUSION

La commémoration, en 1996, des 1500 ans du baptême de Clovis a donné lieu à un débat sur les origines de la Nation française. Au delà de la dispute religieuse (la France laïque peut-elle faire remonter sa fondation au Sacre d'un Prince ?) et historique (496 ou plutôt 499 comme les recherches de Michel ROUCHE semblent l'établir), la question de la contingence ou de la nécessité de la France Etat souverain est apparue en filigrane. Le contexte présent se prête d'autant plus à la recherche d'une réponse que les orientations politico-diplomatiques, économiques et militaires choisies depuis plusieurs décennies vont vers une remise de la souveraineté à des ensembles plus vastes, considérés comme plus viables qu'un pays de 60 millions d'habitants répartis sur 550 000 km². Cette analyse, désormais presque unanime et dont les contradicteurs sont la plupart du temps balayés avec mépris ou hostilité, est-elle justifiée sans aucun doute possible ? En un mot, la France peut-elle encore exister, sachant que le mot désigne un pays manifesté par un Etat souverain et non une simple région à l'extrémité de l'Europe ?

Or, il apparaît de façon évidente, au regard de l'Histoire, que la France n'est pas une donnée naturelle. Moins que toute autre nation, elle bénéficie d'une identité et d'une homogénéité ethnique. Située à un carrefour entre le nord et le sud de l'Europe, mais aussi entre le monde méditerranéen et l'Occident, entourée aux trois quarts par mers et océans, elle a été l'objet de convoitises répétées depuis l'Antiquité et a vu les invasions successives aboutir à ce Finistère du continent. Dans ce cadre, une volonté politique entretenue pendant plus d'un millénaire a construit un espace nettement délimité, espace dont la sûreté s'est appuyée autant que possible sur des frontières naturelles. Cette vision géopolitique était pertinente au point que son résultat nous paraît aujourd'hui évident. Cette position forte et assurée a permis à cet Etat de s'affirmer comme une grande puissance de l'Ancien Monde, avec un souci permanent de réduire la puissance des voisins concurrents.

Pourtant, au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, l'existence de notre pays n'est plus apparue comme évidente. Dans le monde bipolaire de la Guerre Froide, quand deux superpuissances se disputaient le contrôle du monde, nous étions trop petits et nous avons dû chercher alliance et protection auprès de l'un des deux géants. Cela n'a pas empêché la France de conserver dans le monde une place particulière et de faire entendre un discours original, non aligné sur les positions américaines. L'affrontement des deux blocs ayant pris fin, une seule superpuissance demeure et prétend établir, sous son empire, un ordre mondial conçu par elle et pour elle. Il est, dans ces conditions, facile de se laisser persuader que la sécurité est dans l'abandon et que la France ayant fait son temps, n'est plus adaptée, à cause de ses dimensions, au contexte présent. Nos choix diplomatiques, par l'intégration européenne se dirigeant discrètement mais inéluctablement vers la disparition des Etats, et nos choix militaires, par la subordination à l'O.T.A.N., traduisent le désespoir politique qui s'est emparé de notre pays : puisque notre taille ne nous permet plus d'exister, confions notre destin à plus fort que nous !

Mais ne nous sommes nous pas laissés convaincre une peu rapidement ? Ne voyons-nous pas qu'en Europe l'Allemagne puissance continentale, sous contrôle prudent de la superpuissance mondiale, prétend accaparer l'empire régional ? Nombreux sont les signes qui permettent de penser que l'Europe intégrée, sans cesse élargie qu'elle en perdra même son sens, sera l'Europe allemande. Les inégalités économiques, très marquées du nord au sud, risquent alors de créer, au sein de cet ensemble, des tensions importantes et durables. Dans

ces conditions, la France conserve la possibilité de jouer un rôle déterminant pour la paix et pour l'équilibre des forces. Disposant d'un potentiel humain et économique qui demeure, malgré les affirmations dominantes, très significatif au niveau continental et mondial, conservant une influence morale reconnue, la France pourrait donc détourner une partie de ses énergies géopolitiques de l'arrimage allemand pour la consacrer à quatre cercles géographiques : vers l'Europe latine méditerranéenne (Italie – Espagne – Portugal) avec laquelle d'étroits liens de civilisation existent et dont la sécurité face à la Méditerranée est aussi la nôtre ; vers la Russie qui demeurera une donnée importante parmi les puissances mondiales et dont le relèvement plutôt que l'abaissement garantira échanges et sécurité ; vers le Monde Arabe où notre prestige est encore conséquent et dont les déséquilibres, à cause de sa proximité et de son poids démographique, ne peuvent que nous menacer ; vers l'Afrique Noire, dont nous avons façonné le visage moderne, et qui demeure pour nous un débouché de choix pour les échanges de toutes natures. Privilégier l'action dans ces quatre régions manifesterait une spécialisation de notre diplomatie, dont la tradition universelle détermine une dispersion des énergies. Cela traduirait un projet géopolitique propre à notre pays et que seul, du fait de sa position et de son héritage, il est en mesure de poursuivre.

L'Histoire ne se répète jamais exactement. Pourtant, des causes proches produisent des effets proches. Aussi, n'est-il pas inutile de chercher les leçons des événements passés. Deux épisodes de l'histoire européenne pourraient, par les similitudes avec notre temps, porter des enseignements de la prudence nécessaires avant tout engagement définitif. L'histoire de la Grèce ancienne nous parle ainsi de la Confédération de Délos, forgée au cinquième avant notre ère pour unir les cités grecques contre la menace commune des Perses. Une fois l'ennemi vaincu, la Ligue demeure, sans objectif précis sinon d'entretenir l'hégémonie de son initiatrice, Athènes. Le trésor de la Ligue est transféré de Délos à Athènes et celle-ci impose à toutes ses alliées le système démocratique qui est le sien. L'alliance défensive devint, une fois la menace disparue, un instrument de domination politique et économique, bientôt insupportable aux autres cités. La Guerre du PELOPONESE, opposant Sparte et Athènes, et derrière elles la plupart des cités grecques réparties en deux camps, en fut la conséquence. Les similitudes avec l'évolution récente de l'O.T.A.N. peuvent ici devenir la source d'une réflexion prospective prudente.

Le deuxième exemple est celui de l'Empire Romain. Ayant atteint des dimensions incontrôlables par l'administration, soumis à un pouvoir central aussi impotent que despotique, il vit l'obsession du bien-être et le désespoir qui l'accompagne submerger les citoyens romains. L'esprit de défense s'effaça au point qu'il fallut avoir recours aux Barbares étrangers pour servir dans les Légions, le souci de l'avenir se limita à l'intérieur d'une génération et toute conscience d'une appartenance concrète, enracinée, disparut. Les soldats paysans du Latium qui étaient partis à la conquête de la péninsule, puis du continent, inclus dans une espace trop vaste et trop confortable, avaient renoncé au courage et à la volonté de vivre au-delà d'une génération. Le chaos succéda à l'Empire, bientôt divisé d'ailleurs entre l'Orient et l'Occident. Aucune tentative impériale qui suivit, menée par Charlemagne, Frédéric de Hohenstaufen, Charles Quint ou Napoléon 1er, ne réussit. Et pourtant, au mépris de ces leçons, il est envisagé aujourd'hui de pousser l'Europe jusqu'à la Cappadoce.

Cela pourrait signifier que, contrairement aux dogmes obligatoires de la pensée dominante, les Etats Nations ont encore leur place dans le monde. A l'heure où il est reconnu à chaque peuple, presque à chaque tribu, de disposer de ses institutions propres, nous sommes en passe de renoncer définitivement et sans raison consistante à notre indépendance. Pourtant, loin d'être un fait naturel, notre Nation a été construite dans la durée, par une combinaison de

volonté persistante et d'expérience politique puisant à l'Antiquité. Elle pourrait donc être tout à fait en mesure de vivre par ses propres moyens, au sein d'un dispositif diplomatico-militaire conforme à la défense des ses intérêts fondamentaux (faut-il rappeler que le Code Pénal énonce encore, dans son article 410 – 1 toujours en vigueur, l'indépendance comme étant le premier des intérêts fondamentaux de la Nation ?). Nous avons donc le choix entre la liberté et la soumission, la volonté et l'abandon. Or la paix du monde semble résider dans l'existence d'Etats Nations forts plutôt que dans la dispersion des tribus et la domination des empires. Le maintien de notre indépendance nationale demanderait donc un double courage : celui de remettre en question des choix certes validés par le suffrage mais dont les enjeux furent la plupart du temps mal ou pas expliqués, celui d'affronter les défis du monde contemporain par nos propres moyens. Dans la fable de La Fontaine, le loup préfère connaître parfois la faim, mais ne par porter la trace du collier. En outre, le bien-être, s'il est seulement matériel, se révèle rapidement vain et la nécessité d'identité et donc d'enracinement, décrite par la philosophe Simone WEIL, s'avère comme une donnée fondamentale de l'être humain. Enfin, nous avons, au cours de notre histoire, contracté des obligations morales vis-à-vis du monde, ce que le Général DE GAULLE exprimait de la façon suivante : « La personnalité française doit être maintenue coûte que coûte , pour qu'elle serve d'exemple aux autres nations et les encourage à s'affirmer pacifiquement. [...] C'est le rôle de la France, à condition de rester la France et de s'affirmer comme telle ; la France ne se confond pas. [...] Il n'y a pas de justice dans le monde sans une forte nation française. » En 1951, Hubert BEUVE-MERY, homme de presse peu suspect de nationalisme, soulignait, devant la tentation atlantiste, le caractère de construction rationnelle de notre pays : « L'œuvre à faire, ou à refaire, est une œuvre capétienne. » Alors, pour toutes ces raisons, il est permis de conserver la conviction que la France peut encore exister, par elle-même dans ses dimensions raisonnables et dans un contexte d'alliances diversifiées mais cohérentes. Puisque la justice est la source de la paix, la France doit continuer d'exister pour que le monde connaisse autre chose que la domination des seuls rapports de force.

* * * § § § * * *